

CAHIERS VOLTAIRE

12



Cahiers Voltaire

Revue annuelle de la

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

12

Ferney-Voltaire

2013

Nous remercions le Centre international d'étude du XVIII^e siècle (Ferney-Voltaire)
et le Centre de recherche sur les sciences de la littérature française
(Université Paris Ouest Nanterre La Défense) de leur participation.

La préparation de ce numéro a été facilitée par
les services de la Bibliothèque de Genève
et de l'Institut et Musée Voltaire.

La Société Voltaire
bénéficie du soutien du
Centre national du livre

Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu

Cahiers Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, courriel cahiers@societe-voltaire.org
Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle.

© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2013

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
BP 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

ISBN 978-2-84559-099-1

ISSN 1637-4096

Imprimé en France



Études & textes

Au recto. Portrait de Voltaire et Rousseau en vis-à-vis, vers 1790. Bibliothèque nationale de France, Estampes, N-2 (Voltaire).

Présentation

Les douze premières contributions de ces douzièmes *Cahiers Voltaire* sont issues du colloque «Voltaire et Rousseau: un partenariat posthume», organisé par la Société Voltaire, Voltaire à Ferney et le Centre international d'étude du XVIII^e siècle, avec le soutien de la ville de Ferney-Voltaire et du Centre des monuments nationaux, qui s'est tenu à Ferney-Voltaire les 11 et 12 juin 2012. Il s'agissait, en cette «année Rousseau», de s'interroger sur les origines et l'histoire de l'étrange union posthume entre le citoyen de Genève et Voltaire. Alors que leurs querelles ont défrayé la chronique de leur vivant, ils sont devenus, aussi bien dans les représentations populaires que chez les penseurs, les inséparables «pères» de la Révolution et de la nation. Si c'est ensuite à l'un ou à l'autre qu'on s'est rallié, ils n'ont jamais cessé de représenter les valeurs des Lumières.

Sont regroupés, au début du numéro, trois articles traitant d'iconographie. Par la richesse de leur illustration, par le caractère systématique de l'enquête à laquelle les auteurs se sont livrés, ils constituent un précieux apport documentaire. Le premier article porte sur la constitution du couple de «grands hommes», Voltaire et Rousseau, qui se voit attribuer la responsabilité de la Révolution et finit par désigner de façon métonymique la nation régénérée. Il s'appuie sur les représentations collectives de la période révolutionnaire, qu'il s'agisse de textes polémiques et politiques ou de la quasi-totalité des estampes dans lesquelles les deux philosophes sont figurés ensemble. La perspective de Linda Gil est différente: elle suit la démarche d'un créateur d'images, Jean-Michel Moreau, dit Moreau le Jeune, qui produit de 1778 à 1792 une série d'estampes commémoratives destinées à célébrer la mémoire de Rousseau et de Voltaire. Onze gravures au total sont reproduites et analysées dans leur dimension symbolique et politique. Guilhem Scherf revient sur une image à la fois célèbre et mystérieuse, la gravure anonyme de 1762 qui montre Voltaire et Rousseau en venant aux mains, et donne une clef essentielle pour l'interpréter: elle doit beaucoup à une illustration récente par Charles Eisen, de *L'Éloge de la folie* d'Érasme.

Après cette soixantaine de pages qui donnent une place essentielle aux images, dont on sait l'importance dans la constitution des opinions, trois articles montrent, derrière les divergences de pensée entre les deux philosophes, des analyses communes et des influences réciproques. Pour Alain Sager, l'ambiguïté des positions de Voltaire dans *L'Orphelin de la Chine* est le signe de l'influence des thèses rousseauistes. Les positions respectives de Voltaire et de Rousseau sur la question de la révélation et de son rapport avec la religion naturelle ne sont pas, comme le montre Martin Stern, aussi opposées que Voltaire a bien voulu le dire et le croire.

Michel Termolle n'a pas de mal à montrer ce que *L'Ingénu* doit à l'*Émile*, malgré les appréciations négatives de Voltaire au sujet du traité d'éducation de Rousseau.

Les contributions suivantes traitent de la postérité des deux œuvres et des deux pensées. Marie Fontaine analyse trois dialogues des morts de 1778, 1800 et 1806 qui font, selon la tradition du genre, débattre les deux hommes de l'autre côté du Styx. Raymond Trousson – qui nous a quitté depuis et dont nous saluons avec émotion la mémoire –, en grand connaisseur des deux œuvres et de leur destinée au XIX^e siècle, présente l'itinéraire littéraire et intellectuel singulier de Lamartine, qui doit sa formation et son inspiration aux philosophes qu'il admire dans sa jeunesse, et finit par dénoncer le « socialisme » du « prolétaire affamé » qu'est Rousseau et l'« univers moral en ruine » laissé derrière lui par Voltaire.

Avec Nadezda Dorokhova, Ileana Mihaila et Piotr Zaborov, nous sortons de l'aire culturelle française. La première montre l'influence de Voltaire et de Rousseau sur la pensée politique qui préside aux réformes en Russie au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle. La seconde dresse un large tableau de la fortune littéraire, jusqu'au XX^e siècle, des deux philosophes dans la culture roumaine. Piotr Zaborov, qui étudie les célébrations conjointes de Voltaire et de Rousseau en Russie en 1878, 1928 et 1978, montre comment l'un et l'autre sont instrumentalisés au gré des circonstances politiques du moment.

La dernière contribution, celle de Pascale Pellerin, nous ramène aux valeurs républicaines fondatrices, qui prennent, face à l'occupant allemand et au régime collaborateur, une urgence vitale : ce n'est évidemment pas un hasard si nos deux figures tutélaires prennent alors une actualité nouvelle. Différentes et complémentaires (comme dans certaines gravures révolutionnaires), elles incarnent dans le danger l'identité nationale.

Ces quelque 170 pages, denses, originales, ouvertes à la diversité des approches et des cultures, témoignent éloquemment, on nous l'accordera, des ambitions des *Cahiers Voltaire*.

François Bessire

FRANÇOIS BESSIRE

« Ces deux hommes ont perdu la France » Voltaire et Rousseau « auteurs » de la Révolution

Il n'est pas question de revenir ici sur la question de l'influence idéologique, réelle ou construite, de Voltaire et de Rousseau sur la Révolution française, déjà abondamment traitée¹, ni de lire leurs œuvres au regard des événements de la Révolution. Il s'agit d'esquisser une histoire de la constitution, dans les représentations collectives de la période révolutionnaire – les images et les textes polémiques et politiques –, du couple Voltaire-Rousseau, couple fondateur et tutélaire qui se voit attribuer l'origine ou la responsabilité de la Révolution, en premier lieu par le roi Louis XVI lui-même², et finit par signifier de façon métonymique la nation régénérée par la Révolution.

La nécessité pour la Révolution de s'inventer une mémoire, la panthéonisation successive des deux hommes, les discours convergents des antiphilosophes et des disciples de la philosophie, la première historiographie révolutionnaire, tout concourt à la constitution de cette double incarnation.

Dans la galerie des bustes

La Révolution française invente une nouvelle mémoire collective, militante, exemplaire, qui se veut radicalement différente, une mémoire qui repose sur les « grands hommes », et non plus sur les saints, les rois, les aventuriers ou les guerriers³. Ceux dont il convient désormais de cultiver la mémoire, ce sont les « bienfaiteurs de l'humanité ». Le discours de Mirabeau à l'Assemblée à l'occasion de la mort de Benjamin Franklin en témoigne :

Assez longtemps l'étiquette des cours a proclamé des deuils hypocrites. Les nations ne doivent porter que le deuil de leurs bienfaiteurs. Les représentants des nations ne doivent recommander à leurs hommages que les héros de l'humanité [...] La France éclairée et libre doit un témoignage de souvenir et

1. De Daniel Mornet (*Les Origines intellectuelles de la Révolution française*, Paris, Armand Colin, 1933) à Roger Chartier (*Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990).

2. Si l'on en croit François Hüe, qui rapporte, dans ses *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI* (Londres, 1806), ces paroles du roi : « Il me montra, du doigt, les œuvres de Rousseau et de Voltaire. "Ces deux hommes, me dit-il, à voix basse, ont perdu la France." » (p. 373).

3. Voir, par exemple : Mona Ozouf, « Le panthéon. L'École normale des morts », dans *Les Lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, Paris, Gallimard, « Quarto », 1997, t. I, p. 155-178.

de regret à l'un des plus grands hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté.

Ces « héros de l'humanité », la Révolution les célèbre dans des discours, des éloges et des chants, comme en témoigne l'hymne pour une des nombreuses fêtes décrétées par la Convention nationale en 1794 :

Hymne pour la fête décrétée par la Convention nationale :

Aux bienfaiteurs de l'humanité.

Air : Des montagnards.

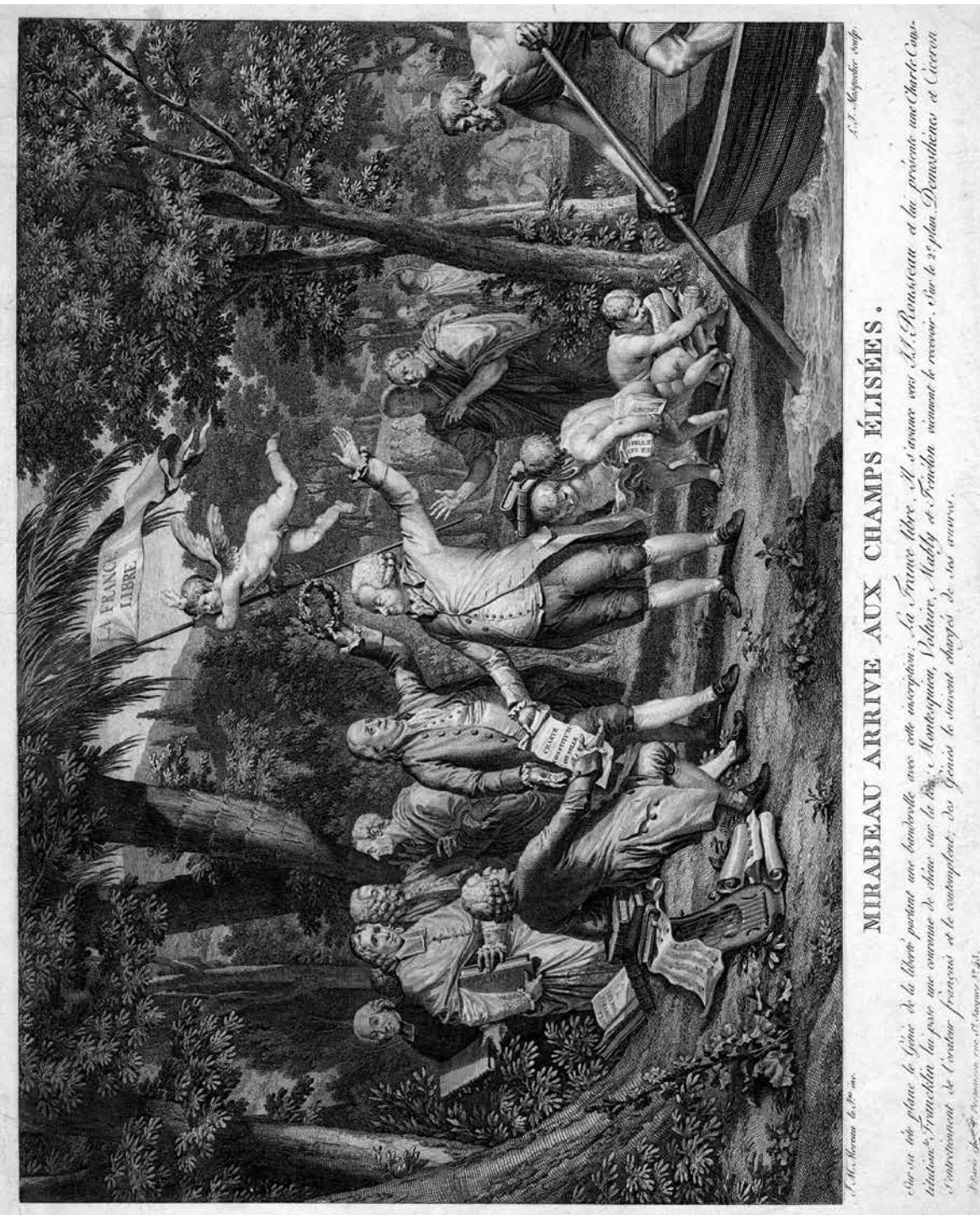
Ô vous, mortels, à qui la terre
Dut quelques éclairs de bonheur !
Qui fîtes jaillir la lumière
Dans les ténèbres de l'erreur !
Législateurs, héros et sages,
Bienfaiteurs de l'humanité,
Recevez les justes hommages
Des enfants de la liberté ! [...]

Et vous, de la terre avilie
Vous fûtes aussi bienfaiteurs,
Vous qui, bravant la tyrannie,
Des peuples fûtes les vengeurs.
L'homme libre, avec allégresse,
Prononce les noms des *Brutus*,
Et se rappelle, avec ivresse,
Les *Scevola*, les *Decius*.

Vont fûtes bienfaiteurs du monde,
Vous qui, par vos sages écrits,
Disputâtes la nuit profonde
Où l'on captivait les esprits :
Fréret ! Mably ! Rousseau ! Voltaire !...
Raynal, qui vécut trop longtemps,
Entreprit la même carrière :
Mais il souilla ses derniers ans.

Ô toi, que le monde révère !
Franklin ! philosophe immortel !
Sur l'un et l'autre hémisphère
Le sage te doit un autel !
Ton art, à la foudre étonnée,
Déroba l'électricité,

3



A. M. Garnier del. J. B. Moitte sculp.

MIRABEAU ARRIVE AUX CHAMPS ÉLISÉES.

Sur ce bon plan de la liberté portant une bandelette avec cette inscription: La France libre, il s'avance vers M. Rousseau et lui présente au Charles-Constantin, Franchin, la prose avec couronne de chêne sur la tête; Montesquieu, Voltaire, & Mably et Franchin viennent le recevoir. Sur le 25 plan Demosthènes et Cicéron s'annoncent de l'autre français et le couronnent; Des Genes le savent chargé de ses œuvres.

A. M. Garnier del. J. B. Moitte sculp.



LINDA GIL

Voltaire et Rousseau face à la postérité dans les gravures de Moreau le Jeune

De leur vivant déjà, les portraits et les estampes ont rendu les figures de Voltaire et de Rousseau célèbres, parfois contre leur volonté. «Je vous avoue que, pour laisser mémoire de moi à ceux qui m'honorent de leur estime, ce n'est pas dans un portrait que je voudrais être peint», confie Rousseau dans une lettre à la marquise de Verdelin, datée du 25 décembre 1761¹. Voltaire, dans *Le Temple du Goût*, définit les estampes comme une «entreprise utile au genre humain, qui multiplie, à peu de frais, le mérite des meilleurs peintres, qui fait revivre à jamais, dans tous les cabinets de l'Europe, des beautés qui périraient sans le secours de la gravure²». De 1778 à 1792, Jean-Michel Moreau, dit Moreau le Jeune, dessinateur des Menus-Plaisirs du roi, membre de l'Académie royale de peinture, illustrateur de l'œuvre de Rousseau et de Voltaire, produit une série d'estampes commémoratives destinées à célébrer la mémoire et l'œuvre de ces deux écrivains. C'est à cette série que nous avons choisi de nous intéresser, en ce qu'elle témoigne de la volonté d'un artiste de réunir les figures de ces deux hommes. Le *Tombeau de Jean-Jacques Rousseau*, daté du 4 juillet 1778, et le *Couronnement de Voltaire sur la scène du Théâtre-Français en mars 1778*, gravé seulement en 1782, inaugurent la série d'estampes qui déclinent la geste héroïque, humaine et intellectuelle, des deux écrivains antagonistes. Dans ces années décisives qui préparent l'avènement et la panthéonisation de Voltaire puis de Rousseau, Moreau est à l'avant-garde de la construction posthume de l'image de ces deux écrivains en figures révolutionnaires. Comment sont représentées ces deux figures dissidentes ? Quel regard Moreau, admirateur des Lumières, porte-t-il sur l'héritage culturel et philosophique des deux hommes ? Quels sont dès lors les enjeux esthétiques et symboliques de ces représentations ? Comment ces estampes construisent-elles, au-delà du portrait, de la miniature biographique, un imaginaire politique en formation, en révolution déjà ?

1. *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, éd. R. A Leigh, Genève, Institut et Musée Voltaire, t. IX, 1969, p. 353, n° 1609. Au sujet du rapport de Rousseau à sa propre image, voir Noémie Jouhaud, *L'Aventure éditoriale de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 107-113.

2. Voltaire, *Le Temple du Goût, OC*, t. IX, 1999, p. 170.

Des estampes hagiographiques

Une présentation raisonnée du corpus nécessite une articulation avec la chronologie. On tentera de souligner dans un premier temps, à partir des indications fournies, autant que possible, par l'histoire et la forme de ces estampes, les éléments qui relèvent chez l'artiste d'une volonté hagiographique, qu'il s'agisse d'une représentation disjointe ou conjointe des figures de Voltaire et de Rousseau. En 1778, à la mort des deux hommes, Moreau est un artiste célèbre, graveur et dessinateur, dont le nom est associé à l'illustration d'œuvres littéraires classiques et contemporaines prestigieuses, parmi lesquelles l'*Encyclopédie* et surtout, *La Nouvelle Héloïse*³. Né en mars 1741, sa vocation précoce l'a conduit à se distinguer de son frère, Louis, surnommé Moreau l'Aîné, peintre paysagiste. D'origine modeste, il fut élève du peintre Le Lorrain, qu'il suivit très jeune à Saint-Pétersbourg⁴. De retour à Paris depuis 1759, Jean-Michel Moreau, dont la réputation était déjà établie, avait été nommé, en 1770, à vingt-neuf ans, dessinateur des Menus-Plaisirs du roi, chargé de dessiner et de graver les fêtes de la cour. Il fut agréé à l'Académie de peinture et de sculpture en 1780 et fut reçu le 23 avril 1789. C'est en 1773, qu'il commence à se consacrer à l'illustration des livres, « un illustrateur nouveau et de premier ordre, qui devait voir pendant cinquante ans la seule annonce de ses "figures" assurer dans la librairie de toute l'Europe le débit et la fortune d'un ouvrage », comme le rappellent les frères Goncourt dans l'étude qu'ils ont consacrée à l'œuvre et à la carrière de cet artiste⁵. Sa situation personnelle lui permet de ne pas être à la merci des éditeurs. Comme l'expliquent encore les Goncourt, « il peut, avec ses ressources propres, aborder les opérations de la vente sans intermédiaire, exploiter lui-même son talent, et s'en faire les gros revenus d'une grande entreprise⁶ ». Il sous-traite ainsi le travail de gravure et se concentre sur la création et la composition de ses estampes, ce qui est un trait caractéristique de l'évolution de la profession dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁷. C'est l'illustrateur de livres qui nous a d'abord intéressée. Travaillant sur l'édition de Kehl des œuvres de Voltaire,

3. Sur l'œuvre gravée de Moreau le Jeune, on peut consulter les monographies qui lui ont été consacrées : Emmanuel Bocher, *Les Gravures françaises du XVIII^e siècle ou catalogue raisonné des estampes, vignettes, eaux-fortes, de 1700 à 1800*. Sixième fascicule : *Jean-Michel Moreau le Jeune*, Paris, Morgand et Fatout, 1882 ; Arthur Mayger Hind, *Fragonard, Moreau le Jeune et les graveurs français de la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Hachette & Cie, 1914 ; Marie-Joseph-François Mahéroul, *L'Œuvre de Moreau le Jeune*, Paris, A. Labitte, 1880 ; Adrien Moureau, *Les Moreau*, Paris, Librairie de l'Art, 1892.

4. Pour plus de précisions, on peut se reporter à la notice qui lui est consacrée dans *Les Français en Russie au siècle des Lumières. Dictionnaire des Français, Suisses, Wallons et autres francophones en Russie de Pierre le Grand à Paul I^{er}*, sous la direction d'Anne Mézin et de Vladislav Rjéoutski, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2011.

5. Edmond et Jules de Goncourt, « Moreau », dans *L'Art du XVIII^e siècle*, éd. présentée par Jean-Louis Cabanès, Tusson, Du Lérot, 2007, t. II, p. 115. C'est la publication du *Choix de chansons* par Jean-Benjamin de La Borde, en quatre volumes, ornés d'estampes par Moreau qui le révèle au grand public.

6. *L'Art du XVIII^e siècle*, p. 135.

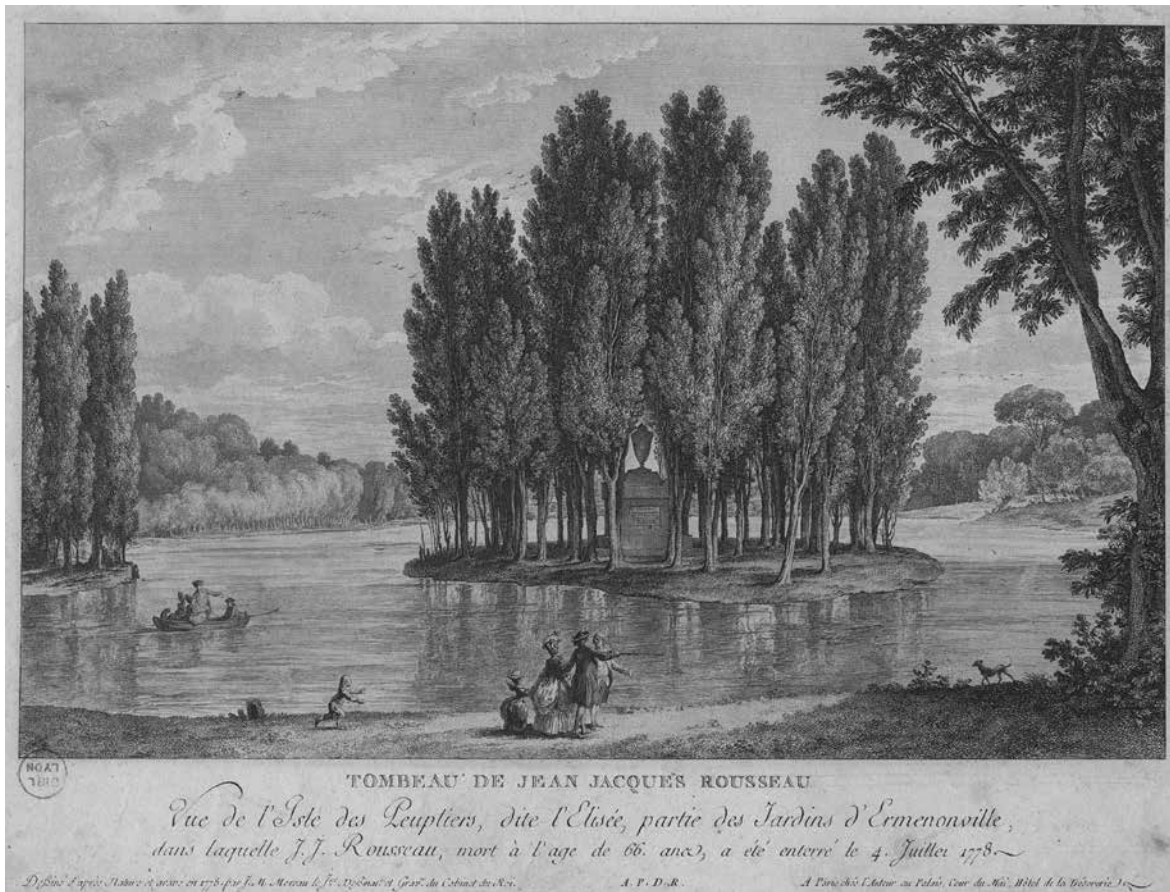
7. Nous renvoyons à l'ouvrage de Christophe Martin, *Dangereux suppléments. L'illustration du roman en France au dix-huitième siècle*, Louvain, etc., Peeters, 2005 ; et Alain-Marie Bassy, « Le texte et l'image », dans *Histoire de l'édition française*, sous la dir. de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, t. II, *Le Livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, p. 173-200.

4



V. J.-M. Moreau le Jeune, *Tombeau de Jean Jacques Rousseau*, 1778.

Dès 1778 Rousseau, lui aussi, fait l'objet d'une première estampe posthume dessinée et gravée par Moreau lui-même, le *Tombeau de Jean Jacques Rousseau*, qui témoigne de l'émotion suscitée par la mort du philosophe (fig. 5). Sous la légende, on peut lire : « Vue de l'Isle des Peupliers, dite l'Elisée, partie des Jardins d'Ermenonville, dans laquelle J. J. Rousseau, mort à l'âge de 66 ans, a été enterré le 4 juillet 1778 ». C'est une composition où le paysage est essentiel, faisant d'ores et déjà du site un lieu de mémoire. Le terme « tombeau » désigne en effet la stèle, représentée au centre de la gravure, monumentale, surmontée d'une urne funéraire, mais il est aussi à lire dans son sens poétique, d'hommage à la mémoire de l'écrivain. La nature paisible, chère à Rousseau, constitue un environnement propice au recueillement. Quelques figures animent ce paysage champêtre, une paysanne accroupie sur la gauche, dont nous reparlerons, mais surtout les premiers visiteurs qui



viennent se recueillir sur la tombe de Rousseau, une famille avec deux enfants au premier plan, et un deuxième groupe de quatre visiteurs, dans la barque qui se dirige vers l'île. C'est bien le philosophe proche de la nature, l'homme de la vérité, martyr de l'humanité qui est représenté ici, en l'absence de toute référence précise à son œuvre.

Cette estampe gravée, dont une épreuve se trouve au Département des Estampes de la Bibliothèque nationale de France, dans le fonds Moreau le Jeune¹⁷, comporte dans le coin inférieur droit une mention manuscrite : « Épreuve unique. Une bonne femme invoquant J. J. La Sorbonne ordonna qu'on la fit disparaître ».

Et en effet, face à la censure, Moreau effaça le personnage de la vieille femme qui faisait de Rousseau une figure transcendante, à laquelle s'adressaient les prières de la paysanne¹⁸. Le dessin de Moreau évoquait concrètement le culte de la figure du grand homme, un culte irrationnel, certes, mais qui préfigure déjà la transformation de l'écrivain en une divinité de la libre pensée.

17. BnF, Estampes, Réserve Ef. 59d, boîte 2, f. 6.

18. BnF, Estampes, Réserve Ef. 59d, boîte 2, f. 8.

GUILHEM SCHERF

La Folie des Combats entre deux philosophes :
à propos d'une estampe représentant
Voltaire et Rousseau

Le 5 octobre 1762, les *Mémoires secrets* annoncèrent la diffusion d'une estampe représentant la dispute de Voltaire et de Rousseau. Cette estampe, bien connue des iconographes des deux écrivains¹, et souvent montrée dans les expositions qui leur sont consacrées², est ainsi décrite dans les *Mémoires secrets* :

Il court une caricature, où l'on représente MM. de Voltaire et Rousseau, l'épée au côté, en présence l'un de l'autre, faisant le coup de poing. Au bas est un dialogue en vers entre ces deux auteurs. Le Poète demande au Philosophe pourquoi il l'a critiqué si durement ? Il lui fait des reproches sur sa bile trop amère. L'autre répond qu'il est en possession de dire la vérité envers et contre tous. Enfin la querelle s'échauffe. Rousseau gesticulant des poings, Voltaire lui reproche de ne pas se servir de son épée en bon et brave Gentilhomme. Celui-là prétend que ce sont les armes de la nature. Telle est la substance de cette conversation, où tous deux sont tournés dans le plus parfait ridicule, quoiqu'en très-méchante poésie.

Voici le texte de la lettre sous l'image :

Toi qui veux usurper le Sceptre du Parnasse,
Qui contre mes écrits parlas avec audace,
Sur toi de mes malheurs, ces poings me vengeront...
M'attaquer sur tes pieds ! eh ! bon Dieu ! Que diront
Les quadrupedes tes confreres,

1. Notamment : Fernand de Girardin, *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau. Portraits, scènes, habitations, souvenirs*, Paris, C. Eggimann, 1909 (reprint : Genève, Slatkine, 1971), n° 645 ; *Album Rousseau*, iconographie réunie et commentée par Bernard Gagnebin, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1976, n° 137, p. 96, repr. ; *Album Voltaire*, iconographie choisie et commentée par J. Van den Heuvel, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1983, n° 253, p. 183, repr. ; Garry Apgar, « "Sage comme une image" : trois siècles d'iconographie voltairienne », *Nouvelles de l'estampe* 135, 1994:7, p. 35, repr. fig. 7, p. 8.

2. Notamment : *Jean-Jacques Rousseau 1712-1778*, Paris, Bibliothèque nationale, 1962, n° 277 ; *Voltaire, un homme, un siècle*, Paris, Bibliothèque nationale, 1979, n° 240, repr. ; *Jean-Jacques Rousseau et les arts*, Paris, Panthéon, Éditions du patrimoine, 2012, n° 171, repr.

Te voyant des humains prendre ainsi les manieres ?
 Mais, l'épée au coté, se battre en porte-faix !...
 Pourquoi non ? les brocards te causent des allarmes ?
 Un Sage, si tu l'es, ne s'écarte jamais
 Des loix de la nature, et nos poings sont ses Armes. (fig.1)

Comme l'écrivit S. S. B. Taylor dans un bel article³, l'estampe, anonyme, est la première connue où figure un affrontement entre Voltaire et Rousseau⁴. Elle est remarquablement isolée et anticipe la querelle qui, connue d'un cercle d'initiés, ne devint réellement publique qu'en décembre 1766. Si le contexte historique et littéraire expliquant cette gravure a été étudié, les sources iconographiques de celle-ci sont restées, sauf erreur, dans l'ombre. Je souhaiterais, dans cette note, proposer un rapprochement formel qui semble intéressant. Ce combat un peu grotesque, «ridicule» si on reprend l'expression des *Mémoires secrets*, entre deux belligérants s'affrontant à mains nues, rappelle irrésistiblement une image publiée quelques années auparavant dans un des plus beaux livres illustrés du milieu du siècle: *L'Éloge de la folie* d'Érasme. Il s'agit d'une «nouvelle édition revue et corrigée» de la traduction canonique de Nicolas Gueudeville, «ornée de nouvelles figures» dessinées par Charles Eisen et gravées sous la direction de Le Bas par Pierre François (dit aussi Pitre) Martenasie, publiée en 1751, sans lieu et sans nom d'éditeur⁵ (fig. 2). La préface de l'éditeur annonce que «L'éloge de la Folie réimprimé tant de fois, et traduit presque en toutes les langues, est un de ces Écrits consacrés par le goût de tous les tems et de toutes les Nations. Tout le monde connoît Érasme». Il précise que le but de l'ouvrage est de donner des leçons de sagesse en empruntant le masque de la Folie. «Ériger la Folie même en Actrice, qui se mocque sçavamment, judicieusement, finement de la vie humaine». Quatorze planches, dont un frontispice, ornent le volume de 1751, muni d'une «Explication des figures». Le frontispice montre Minerve face à Momus lui présentant sa marotte. Les treize estampes hors texte représentent «divers personnages assemblés pour écouter la Folie», *La Folie de l'Enfance et de la Vieillesse*, *La Folie de la Table*, *La Folie des Combats*, *Les Folies amoureuses*, *La Passion de la Chasse*, *La Folie des Bâtimens*, *Les Souffleurs* (dans un laboratoire de chimie), *La Folie du Jeu*, *La Folie de l'Amour-propre*, *La Folie de l'Avarice*, *La Folie des Sciences*, *La Folie des Cours*.

C'est *La Folie des Combats* (fig. 3) qui nous intéresse ici. «On a représenté la Folie présentant des armes à deux hommes qui se battent d'une façon ignoble avec

3. S. S. B. Taylor, «Public awareness of the Voltaire-Rousseau quarrel: the iconographical and bibliographical evidence», *Rousseau and the eighteenth century. Essays in memory of R. A. Leigh*, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, p. 209-223. L'estampe est reproduite fig.1.

4. Les personnages, peu reconnaissables, sont identifiés par les volumes ouverts sur le sol à côté d'eux, *Émile* et *La Henriade*.

5. Roger Portalis et Henri Béraldi, *Les Graveurs du dix-huitième siècle*, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1882, t.III, p. 23; Henri Cohen, *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIII^e siècle*, Paris, A. Rouquette, 1912, col. 348-349. L'édition figure en bonne place dans la *Bibliothèque de l'amateur. Guide sommaire à travers les livres les plus estimés* d'Édouard Rahir, 2^e éd., Paris, Francisque Lefrançois, 1924, p. 417.

ALAIN SAGER

Voltaire avec Rousseau : dissimulation et faux-semblants dans *L'Orphelin de la Chine*

Il existe un lien bien connu entre la pièce de Voltaire datant de 1755 et la personne de Rousseau. Dans l'édition de son ouvrage, le dramaturge avait tenu à ce que soit publiée sa fameuse lettre du 30 août, en réponse à l'envoi par Rousseau de son second *Discours*. Même si on peut discuter de l'importance qu'il faut accorder à ce lien pour la compréhension de la pièce, il n'en demeure pas moins un fait.

Mais ce que nous voudrions montrer, c'est que contrairement à l'opinion communément reçue, *L'Orphelin de la Chine* ne constitue pas le triomphe de la vertu. En réalité, le cheminement souterrain de la tragédie révèle un rapprochement inattendu avec une importante thèse du premier *Discours*, celui qui porte sur les sciences et les arts.

En 1750, comme on le sait, Rousseau y dénonce leur caractère corrompateur pour les mœurs des hommes. Pour lui, l'homme naturel s'est élevé en perfection au cours de son histoire. Il a gagné en intelligence et en bien-être, mais ces progrès culturels s'accompagnent d'une gravissime dégradation morale, tandis que les hommes sont soumis à un système politique injuste et oppresseur.

On connaît la réaction de Voltaire, alors à Berlin, au premier discours de Rousseau. Il confie au duc d'Uzès, le 14 septembre 1751, qu'il n'a pas de temps à perdre avec les « écoliers » qui « composent pour les prix de l'académie de Dijon¹ ». Celle-ci est même fustigée pour avoir paru douter que les belles-lettres épurent les mœurs au lieu de les corrompre.

Dans son ouvrage, Rousseau prend l'exemple des « peuples de la Chine » pour soutenir que ni « les lumières des ministres », ni la « prétendue sagesse des lois » n'ont pu les garantir « du joug du Tartare ignorant et grossier », sans toutefois que Gengis Khan soit nommé². Dans sa tragédie de 1755, *L'Orphelin de la Chine*, Voltaire voudrait démontrer exactement le contraire. Pour lui, l'homme est naturellement porté à l'état social, et les acquis culturels tels que le progrès technique et l'éducation, font sentir leurs effets civilisateurs à tous les niveaux, y compris dans

1. Voltaire au duc d'Uzès, 14 septembre [1751], D4569.

2. Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, t. III, 1964, p. 11.

l'organisation sociale, même s'il faut rester constamment vigilant face aux propagations du vice et aux manifestations de l'« Infâme ».

Dans l'épître dédicatoire au duc de Richelieu qu'il place en tête du texte de sa pièce, Voltaire fait l'éloge de *L'Orphelin de la maison de Tchao*, son modèle original chinois. Il le présente comme « un grand exemple de la supériorité naturelle que donnent la raison et le génie sur la force aveugle et barbare ». Car « les vainqueurs tartares ne changèrent point les mœurs de la nation vaincue ; ils protégèrent tous les arts établis à la Chine ; ils adoptèrent toutes ses lois³ ».

La cause semble entendue et ne laisser place à aucune équivoque. Cependant, tout au long de cette épître dédicatoire, Voltaire parle essentiellement de la pièce chinoise. Quand il parle de la sienne, c'est pour lui prescrire des objectifs très généraux, comme par exemple célébrer l'unité des deux peuples sous les lois communes. *L'Orphelin de la maison de Tchao* représente peut-être « un monument précieux » qui dresse un tableau incomparable de « l'esprit de la Chine ». Mais il n'est pas certain que les qualités attribuées à cette tragédie coïncident exactement avec les intentions de Voltaire dans son propre ouvrage. Les éditeurs de *L'Orphelin de la Chine* dans les *Œuvres complètes* d'Oxford ont d'ailleurs proposé des interprétations de la pièce qui rendent mieux compte, à leurs yeux, du projet voltairien⁴.

Gengis Khan, ou la ruse de l'extériorité

Pour notre part, nous voudrions seulement montrer que l'apparente divergence irréductible entre Voltaire et Rousseau sur la question de la civilisation autorisée peut-être dans *L'Orphelin de la Chine*, au moins partiellement, une nuance ou un correctif. Plus exactement, une convergence inaperçue entre les deux auteurs pourrait bien donner un relief inattendu au personnage de Gengis Khan. Dans son intervention sur les écrits autobiographiques de Voltaire, André Magnan parle ici même d'une « ventriloquie de l'intériorité ». Nous voudrions faire ressortir dans le personnage de Gengis Khan une ruse de l'extériorité.

On sait que la pièce tourne autour du destin de l'unique rescapé de la famille impériale chinoise, massacrée par l'envahisseur tartare. Le mandarin Zamti et sa femme Idamé parviendront à sauver l'orphelin menacé au terme de multiples rebondissements, substitutions et péripéties diverses. Amoureux d'Idamé de longue date, Gengis Khan est censé s'adoucir sous l'effet de cette passion. L'ultime scène de la pièce le montre en monarque clément, magnanime, et apparemment converti aux lois et à la sagesse du peuple qu'il a vaincu. Quelle explication donner à ce prodige ? « Vos vertus », répond Gengis Khan à Idamé, dans la dernière réplique de la pièce dont son auteur s'affirmait fort content.

Des critiques ont moqué cette conversion subite du « Tartare ignorant et grossier », comme dirait Rousseau, en souverain généreux et compatissant. Il faut

3. *L'Orphelin de la Chine*, éd. critique par Basil Guy, avec la participation de Renaud Bret-Vitoz, *OC*, t. XLVA, 2009, p. 110.

4. *OC*, t. XLVA, p. 33-44.

MARTIN STERN

Rousseau, Voltaire et la question de la Révélation : de l'art de se faire « brûler » à propos

La critique de la Révélation est commune à Voltaire et Rousseau : tous deux considèrent en effet que ce dogme, qui inclut en principe l'Incarnation et l'Élévation du Christ, ne résiste pas à l'examen critique de la raison. Il relève donc au mieux de la foi, et au pire, de la superstition. Or la question de la Révélation constitue paradoxalement une pomme de discorde importante entre les deux philosophes sur le terrain religieux : simple malentendu ou désaccord plus profond ? Le conflit, qui reste latent dans la *Lettre à Voltaire* du 18 août 1756, éclate à l'occasion de la lecture voltairienne de la *Profession de foi du vicaire savoyard* en 1762 : Voltaire approuve la critique des religions révélées au profit de la religion naturelle, mais ne comprend pas que le Vicaire reste finalement dans un « doute respectueux » en face de la Révélation. Bien que Rousseau précisera plus tard que ses raisons d'y croire et de ne pas y croire sont de nature distincte, cette position constitue pour Voltaire la preuve de la folie de Rousseau, soupçonné au passage de vouloir discréditer le déisme des philosophes. En le sommant de choisir entre le christianisme et le déisme, Voltaire lance à Rousseau : « apprenez la logique, et ne vous faites plus brûler mal à propos ». Cette querelle logique, morale et théologique sur la Révélation, qui éclaire aussi bien l'incompréhension de Voltaire que le caractère problématique du christianisme de Rousseau, soulève la question des limites de cette « religion naturelle » dont chacun, pourtant, se réclame. Inscrite sur la toile de fond des débats sur la tolérance, elle a également joué un rôle non négligeable dans l'évolution de leurs pensées religieuses respectives.

La question de la Providence : un conflit latent

Le désaccord prend sa source dans la *Lettre à Voltaire* du 18 août 1756, dite « Lettre sur la Providence », écrite en réponse au *Poèmes sur le désastre de Lisbonne et sur la loi naturelle* de Voltaire, ouvrage publié à Genève en mars 1756, mais dont l'exemplaire envoyé par Voltaire ne parvint à Rousseau qu'en juillet¹. Ce dernier est d'abord frappé par le contraste des points de vue entre les deux textes : « plus votre second Poème m'enchanté, plus je prends librement parti contre le premier ;

1. Sur ce point, voir J.-J. Rousseau, *Lettre à Voltaire, Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade (désormais : *OCR*), t. IV, p. 1059, note 1.

car si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrais-je d'être de votre avis ? », demande Rousseau à Voltaire². Le *Poème sur la loi naturelle*, sorte de manifeste de la religion naturelle, ne pouvait en effet que plaire au Genevois par l'énoncé de cette « loi naturelle » que Dieu a donné aux hommes et gravé dans leur conscience :

Cette loi souveraine, à la Chine, au Japon,
Inspira Zoroastre, illumina Solon ;
D'un bout du monde à l'autre, elle parle, elle crie,
« Adore un Dieu, sois juste, et chéris ta patrie »³.

En ce sens, Rousseau accorde volontiers à Voltaire que la religion naturelle est plus pure que toutes les religions historiques. Mais ce principe déiste ne recouvre sans doute pas exactement la même chose pour les deux penseurs : pour Voltaire, cela implique que les dogmes de la religion chrétienne – y compris celui de la Révélation dont le Christ est porteur⁴ – pervertissent la religion naturelle, pas que Rousseau n'est pas prêt à franchir, et qu'il ne franchira d'ailleurs jamais. Dans sa lettre de 1756, Rousseau ne conçoit pas comment Voltaire, bien qu'il s'en défende dans l'un de ses vers⁵, peut remettre en question la croyance en une Providence divine dans son *Poème sur le désastre de Lisbonne*. À la critique voltairienne de l'optimisme de Leibniz et de Pope, Rousseau, fidèle aux positions du *Second discours*, oppose la liberté humaine, la perfectibilité et la corruption comme causes du mal moral⁶. Pour traiter convenablement de la question de la Providence, il convient donc de distinguer « le mal particulier » du « mal général », refusé par l'optimisme :

Il n'est pas question de savoir, si chacun de nous souffre, ou non ; mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans la constitution de l'univers. [...] au lieu de *Tout est bien*, il vaudrait peut-être mieux dire : *Le tout est bien*, ou *Tout est bien pour le tout*. Alors il est très évident qu'aucun homme ne saurait donner des preuves directes ni pour ni contre ; car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son Auteur, et cette connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine⁷.

Il s'en suit que la Providence, que l'on peut définir par la meilleure disposition

2. OCR, t. IV, p. 1059.

3. Voltaire, *Poème sur la loi naturelle*, OC, t. XXXIIB, p. 56-57.

4. « Et, sans vouloir sonder, d'un regard téméraire, / De la loi des chrétiens l'ineffable mystère, / Sans expliquer en vain ce qui fut révélé, / cherchons par la raison si Dieu n'a point parlé », OC, t. XXXIIB, p. 54.

5. « Je ne m'élève point contre la Providence », *Poème sur le désastre de Lisbonne*, OC, t. XLVA, p. 348.

6. « Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu », *Lettre à Voltaire*, OCR, t. IV, p. 1061 ; cf. également *Confessions*, OCR, t. I, p. 429 : « je lui prouvais que de tous ces maux, il n'y en avait pas un dont la Providence ne fut disculpée, et qui n'eut sa source dans l'abus que l'homme fait de ses facultés plus que dans la nature elle-même ».

7. *Lettre à Voltaire*, OCR, t. IV, p. 1068.

MICHEL TERMOLLE

L'Émile et L'Ingénu,
une parole si proche en éducation

Une simple lecture de deux extraits d'œuvres de Voltaire et de Rousseau relatifs à l'éducation permet-elle de les distinguer afin de les attribuer à Voltaire ou à Rousseau ?

Voici ces lignes : « Puisque plus les hommes savent, plus ils se trompent, le seul moyen d'éviter l'erreur est l'ignorance. Ne jugez point, vous ne vous abuserez jamais. C'est la leçon de la nature aussi bien que de la raison. [...] *Que m'importe?* est le mot le plus familier à l'ignorant et le plus convenable au sage. Mais malheureusement ce mot ne nous va plus¹ ».

Et voici les autres lignes : « [Il] faisait des progrès rapides dans les sciences, et surtout dans la science de l'homme. La cause du développement rapide de son esprit était due à son éducation sauvage presque autant qu'à la trempe de son âme. Car n'ayant rien appris dans son enfance, il n'avait point appris de préjugés. Son entendement n'ayant point été courbé par l'erreur était demeuré dans toute sa rectitude² ».

Dans ces deux extraits, nous discernons quelques concepts d'éducation tels que : « profiter d'une éducation sauvage », « ne rien apprendre durant l'enfance », « prendre la leçon de la nature », « prémunir des préjugés » et « éviter l'erreur par l'ignorance ».

Ces principes pédagogiques apparaissent effectivement dans les deux fragments, le premier extrait a été écrit par Jean-Jacques Rousseau et le second par Voltaire. Le premier se trouve dans le troisième livre d'*Émile ou de l'éducation* publié en 1762, ouvrage qui étudie notamment la lutte contre les préjugés, l'acquisition de connaissances véritablement personnelles et la valeur des principes pédagogiques d'utilité et de nécessité sur l'apprentissage. Quant au second, il provient de *L'Ingénu* publié en 1767, une fiction destinée à défendre les idées de l'auteur contre le fanatisme religieux et la corruption de la société mais aussi une réflexion sur le thème du savoir et de l'apprentissage.

1. J.-J. Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, *Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade (désormais : *OCR*), t. IV, p. 483.

2. Voltaire, *L'Ingénu*, chap. XIV, *OC*, t. LXIII C (édition citée par la suite), p. 282.

Il reste à poser côte à côte les deux œuvres du point de vue de l'éducation et d'observer les convergences.

Voltaire lecteur d'Émile ou de l'éducation

Le 22 mai 1762, quelques personnes désignées par Jean-Jacques Rousseau recevaient les quatre volumes d'*Émile ou de l'éducation*. Le nom de Voltaire n'était pas dans cette liste de distribution. Six jours plus tard, il s'impatiait déjà de lire l'ouvrage de Rousseau. Il n'avait pas encore lu le livre, mais déjà il portait des jugements et le qualifiait d'« incohérent et incompréhensible »³. Ainsi à Damilaville, il écrivait : « Mon cher frère, je n'ai point encore cette Éducation de l'homme le plus mal élevé qui soit au monde. Je l'aurai incessamment. Je sais, en attendant, que l'auteur est un monstre d'insolence et d'ingratitude⁴ ».

Dix jours plus tard, dès qu'il a eu l'ouvrage en main, il s'est empressé d'écrire de nouveau à Damilaville : « J'ai eu son Éducation. C'est un fatras d'une sottise nourrice en quatre tomes, avec une quarantaine de pages contre le christianisme, des plus hardies qu'on ait jamais écrites⁵ ». Sans tarder, Voltaire a placé 71 notes marginales dans la marge des quatre volumes. Et dans une autre édition, il a griffonné 43 notes relatives uniquement à la *Profession de foi du vicaire savoyard*⁶. Le 17 juin 1762, toujours à propos d'*Émile ou de l'éducation*, Voltaire excellait dans une lettre à d'Alembert : « L'excès de l'orgueil et de l'envie a perdu Jean-Jacques, mon illustre philosophe. Ce monstre ose parler d'éducation ! lui qui n'a voulu élever aucun de ses fils, et qui les a mis tous aux Enfants-trouvés⁷ ».

Tandis qu'*Émile ou de l'éducation* venait d'avoir l'honneur d'être lacéré et brûlé sur la place publique et son auteur celui d'être vilipendé par les intellectuels et exilé de la France et de Genève, Voltaire marquait encore à Damilaville : « Le *Contrat social*. Ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Émile* ; et J.-J. a été décrété de prise de corps comme à Paris⁸ ». Au comte et à la comtesse d'Argental, il écrivait le même jour : « Jean-Jacques est un fou à lier », « On a brûlé ses rêveries dans la bourgade et on l'a décrété de prise de corps comme à Paris⁹ ». À Germain-Gilles Richard de Ruffey, le 27 juin, il n'hésitait pas à indiquer : « Ce polisson s'est avisé d'écrire sur l'éducation, mais auparavant il eût fallu qu'il eût eu de l'éducation lui-même ». Dans cette même lettre, Voltaire signifiait aussi : « Il est puni pour les seules choses bien écrites qui soient dans ses mauvais livres¹⁰ ». Par « seules choses bien écrites », il faut assurément y reconnaître les quarante pages de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Ces pages qu'il dira plus

3. Henri Wallon, « Introduction à l'*Émile* », *Enfance* 21, 1968, p. 53.

4. Voltaire à Damilaville, 4 juin 1762, D10484.

5. Voltaire à Damilaville, 14 juin [1762], D10507.

6. *Corpus des notes marginales*, OC, t. CXLIII, p. 127-164 et notes.

7. Voltaire à d'Alembert, 17 juin [1762], D10515.

8. Voltaire à Damilaville, 25 juin [1762], D10527.

9. Voltaire aux d'Argental, 25 juin 1762, D10526.

10. Voltaire à Ruffey, 27 juin 1762, D10523.

MARIE FONTAINE

Voltaire et Rousseau partenaires posthumes aux Champs Élysées, avant et après leur installation au Panthéon : étude de trois dialogues des morts

En 1778, à peine plus d'un mois sépara le décès de Voltaire de celui de Jean-Jacques Rousseau : c'était comme une ironie du sort, qui réunissait les deux hommes en les faisant passer, presque de concert, à la postérité. Quelques années plus tard, la Révolution française rendit à leurs dépouilles l'honneur de places voisines au Panthéon (en 1791 pour Voltaire, et trois ans plus tard pour Rousseau). Mais dès 1778 avait germé l'idée de confronter leurs « âmes », en leur donnant la parole dans des dialogues des morts¹. Ce genre littéraire était loin d'être une nouveauté : dans *Les Grenouilles*, au V^e siècle avant notre ère, Aristophane faisait déjà débattre Dionysos, Euripide et Eschyle après la disparition des deux poètes tragiques ; cependant, c'est à Lucien de Samosate qu'on attribue traditionnellement l'invention du genre, puisque l'un de ses quatre-vingts opuscules n'est constitué que de dialogues des morts, ce qui lui donna son titre² ; le succès qu'il obtint à l'époque moderne lui valut une foule d'imitateurs, parmi lesquels se distinguèrent notamment Fontenelle, Fénelon, et Lyttelton. Pourtant, ces héritiers n'imitèrent qu'en partie la manière de Lucien : comme, après eux, les auteurs des trois dialogues qui nous intéressent ici, ils imaginèrent des échanges entre morts célèbres, en confrontant, aussi fidèlement que possible, leurs opinions les plus célèbres. En revanche, ils se sont écartés de l'original dans la mesure où ils ont moins dramatisé leurs œuvres : cette dramatisation n'était pas tant le fait de didascalies ou répliques se référant au cadre spatio-temporel des entretiens (encore que ce genre de répliques fût très présent dans les *Dialogues* de Lucien) que d'allusions à la fiction de leur mise en scène : en effet, les interlocuteurs remarquaient de temps à autre qu'ils n'étaient tous, en réalité, que des squelettes enterrés, aux orbites oculaires vides, sans possibilité

1. En réalité, Voltaire avait été mis en scène dans des dialogues des morts avant 1778, de son vivant même ; voir à ce sujet François Bessire, « Cédez aux lumières des ombres » : Charles-Louis Richard persécuteur de Voltaire », *CV* 6, 2007, p. 79-88.

2. Voir la traduction qu'en donna Nicolas Perrot d'Ablancourt au XVII^e siècle : *Lucien de la traduction de N. Perrot Sr d'Ablancourt*, Paris, Augustin Courbé, 1654, 2 vol. in-4^o, t. I, p. 138-203 ; voir aussi Jacques-Nicolas Belin de Ballu, *Œuvres de Lucien traduites du grec, avec des Remarques historiques et critiques sur le texte de cet auteur, et la collation de six manuscrits de la bibliothèque du roi*, Paris, Jean-François Bastien, 1789, 6 vol. in-8^o, t. I, p. 268-376.

de dialoguer³; et les regrets ou aveux qu'ils formulaient ne pouvaient de la sorte prêter à confusion : ils émanaient de l'auteur des *Dialogues*, et non de personnages rendus muets par leur disparition...

Le début des *Confessions*, évoquant le moment où sonnera «la trompette du jugement dernier⁴», et ce qui pourrait être dit *post mortem*, ouvre la carrière à des dialogues où Rousseau parlerait dans l'au-delà; mais quand Voltaire compose *Le Songe creux*⁵, récit de rêve transportant comiquement son narrateur dans le monde des morts, il dépeint l'Élysée (le paradis en somme) comme aussi dégoûtant que le Tartare (l'enfer), du fait de sa «froide beauté»: le rêveur y voit «Mille héros connus par [leurs] bienfaits / [...] Et qui pourtant n'existerent jamais», ce qui compromet l'existence du lieu. Et le narrateur de préférer (avec autant d'ironie que de gravité) une autre voie : celle du Néant. Aussi risque-t-on d'être infidèle à Voltaire, dès lors qu'on le représente dans un dialogue des morts donnant l'impression que son âme pourrait encore s'exprimer.

Du reste, la façon différente dont Voltaire et Rousseau avaient pu se mettre en scène morts ou mettre en scène d'autres morts (le premier, par manière de plaisanterie et rarement sans fantaisie⁶, le second, plus sérieusement et solennellement *a priori*) n'est qu'un exemple de tout ce qui, de leur vivant, les avait opposés⁷. Dès lors, dans les dialogues les mettant aux prises dans un autre monde, on s'attend à trouver des traces de leurs querelles passées, à moins de les découvrir apaisés par la mort : mais les peindre dépouillés de leurs anciennes passions et convictions, ce serait les faire mourir une seconde fois.

C'est avec ces questions en tête que nous pouvons examiner et confronter les trois dialogues suivants :

- un texte de circonstance, rédigé d'abord en prose, puis en vers, publié anonymement dès 1778 sous le titre : *Dialogue entre Voltaire et Rousseau après leur passage du Styx*⁸, et suivi d'un bref «Portrait d'Arouet de Voltaire» ;
- de François-Xavier Pagès «Dialogue VIII. J.J. Rousseau, Voltaire», entretien en prose paru en 1800 dans les *Nouveaux dialogues des morts entre les plus fameux personnages de la Révolution française et plusieurs hommes célèbres, anciens et modernes*,

3. Voir par exemple le «Dialogue de Diogène et de Pollux», dans N. Perrot d'Abancourt, t. I, p. 140 : «il n'y a icy ni force, ni beauté, ni adresse, ni cheveux blons, ni yeux dous, ni incarnat aux jouës & aux lèvres; en un mot, rien que cendre & que poussière».

4. Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, éd. Raymond Trousson, Paris, Honoré Champion, 2010, t. I, p. 67.

5. Voltaire, *Le Songe creux*, dans *Contes en vers et en prose*, éd. Sylvain Menant, Paris, Bordas, t. II, 1993, p. 521-522.

6. Voir la fiction qui clôt l'*Épître à Boileau, ou mon testament*, Moland, t. X, p. 397, citée par F. Bessire, article cité, p. 81 ; Voltaire s'y rêvait mort professant encore son «sentiment» comme menant au doute : «Je veux le dire encor dans ces royaumes sombres : / S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres». Mais voir aussi les dialogues souvent fantaisistes où il fait parler d'autres morts, comme celui où un revenant rencontre un vivant : *Dialogue entre Marc-Aurèle et un récollet*, OC, t. XXXIIA, p. 133-141.

7. Pour l'histoire de leurs différends, voir Henri Gouhier, *Rousseau et Voltaire, portraits dans deux miroirs*, Paris, Vrin, 1983.

8. Genève ; Paris, Onfroy, Esprit, 1778 ; 14 p. in-8°.

RAYMOND TROUSSON[†]

Lamartine entre Rousseau et Voltaire : un double désenchantement

Naguère idole des années révolutionnaires, Jean-Jacques devait voir s'altérer sa popularité dès le Consulat et sous l'Empire. À son tour, la Restauration rêve d'étouffer les mauvais souvenirs sous un régime de censure et d'intolérance religieuse. Louis XVIII est régenté par les ultras et une recrudescence du conservatisme se dessine sous Charles X. Voltaire, il va sans dire, n'est pas non plus en odeur de sainteté. Les restes des deux grands hommes sont discrètement « dépanthéonisés » le 21 décembre 1821 et leurs cercueils relégués dans les sous-sols.

Même s'ils sont plus souvent invoqués que réellement lus, tous deux sont aussi régulièrement associés dans les esprits, singulière réunion fraternelle dont ils auraient été les premiers surpris, et se retrouvent cités conjointement autant par les ultras que par les libéraux. Les éditions de leurs œuvres se multipliant, les autorités religieuses s'inquiètent de la diffusion des mauvais livres et, en 1817, les évêques lancent à l'occasion du carême un *Mandement* interdisant aux fidèles la lecture des deux auteurs maudits. La même année apparaît le célèbre refrain « C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau », œuvre du Genevois Jean-François Chaponnière, bientôt reprise et popularisée par Béranger avant de l'être dans *Les Misérables* de Victor Hugo.

Ce n'est pas innocent. À l'époque, se référer aux deux philosophes, c'est adopter une attitude plus politique que littéraire. Né en 1790, Lamartine a grandi dans ce climat et s'est toute sa vie confronté aux deux vedettes des Lumières.

Jusque dans ses plus lointains souvenirs, Lamartine retrouve la trace et l'emprise de Jean-Jacques.

Son premier contact personnel date, croit-il, de septembre ou octobre 1808. Il y avait au château de Montlevon, chez son ami Bienassis, une bibliothèque interdite aux jeunes gens. Les deux amis y pénètrent subrepticement et les voilà dans *Les Confessions* : « Nous nous plongeons en silence dans cet océan d'eau trouble, ne sachant ce qu'il fallait admirer ou réprouver davantage, mais nous étonnant de ce que la tête avait osé penser, de ce que la plume avait osé écrire¹. »

Au cours des deux années qui suivent, sa correspondance contient de fré-

1. À Guichard de Bienassis, 28 novembre 1818, dans *Correspondance de Lamartine*, publiée par Mme V. de Lamartine, Paris, Hachette, 1873-1875, t. I, p. 68.

quentes allusions à l'œuvre qu'il découvre avec ivresse. Il était à l'âge du premier amour, simple bluette mais qui alarme les parents, qui l'exilent pour quelques mois à Lyon. C'est l'occasion ou jamais de relire *La Nouvelle Héloïse* avec tout l'élan de la passion : « Grands dieux quel livre ! comme c'est écrit ! Je suis étonné que le feu n'y prenne pas. [...] Je voudrais être, pendant que je le lis, amoureux comme Saint-Preux, mais surtout je voudrais écrire comme Rousseau². » À Lyon, il se rend à la « grotte de Rousseau », c'est-à-dire à l'endroit où, au livre IV des *Confessions*, l'écrivain rapporte avoir passé la nuit à la belle étoile.

Au cours de l'hiver 1810-1811, le sentimental jeune homme s'entête de la fille d'un juge de paix de Mâcon et, l'alliance ne paraissant pas acceptable, la famille prend cette fois le parti de l'envoyer en Italie. Le 15 juillet 1811, il s'arrête pour trois jours à Chambéry et se rend en pèlerinage aux Charmettes.

À Naples, une Antoniella – qui deviendra Graziella dans ses souvenirs –, se charge pendant quelques mois de conserver un tour rousseauiste à ses méditations. Au retour, à la fin d'avril 1812, il berce sa route de réminiscences littéraires qui s'accordent à son état d'âme. « Tu le vois, mon ami, écrit-il de Lausanne à Virieu, je suis tes traces et celles de Saint-Preux ; je visite en passant les lieux classiques pour les amants. Je déjeune à Vevey, je salue Montreux et Chillon et les rochers de Meillerie³. » Comment s'étonner qu'il n'éprouve au retour qu'ennui et découragement, et l'on comprend l'inquiétude de sa mère, qui consigne dans son journal, le 31 janvier 1813, qu'elle a trouvé dans la chambre de son fils un exemplaire de l'*Émile* et surtout un autre de *La Nouvelle Héloïse*, « dangereuse parce qu'elle exalte les passions autant qu'elle fausse l'esprit », et qu'elle a pris soin – un peu tard – de jeter au feu⁴.

Un événement, historique celui-là, allait s'allier au romantisme du jeune poète et lui fournir l'occasion de rousseauiser une fois de plus. Issu d'une famille légitimiste, il s'était refusé à toute carrière sous le régime impérial. Il avait échappé jusqu'ici à la conscription, mais en mars 1815, il risque d'être pris dans la levée en masse. Le moment était bien choisi pour gagner la Suisse. Il s'arrête à Narnier, au bord du Léman, et loge dans un moulin, où une jeune batelière, Geneviève Favre, lui apporte son déjeuner et se promène avec lui. En juin 1815, c'est, dans une solitude délicieuse, une évidente évocation du même bonheur paisible vécu par Rousseau dans l'île de Saint-Pierre. Et toujours Jean-Jacques en poche : « Dans tous les sites champêtres qui me tentaient, je m'asseyais à l'ombre et je lisais quelques pages de mon livre. C'était précisément *Les Confessions* dont j'étais enthousiaste à cette époque de ma jeunesse⁵. »

Après l'abdication de Napoléon, il prend le chemin du retour, non sans s'arrêter encore aux Charmettes. C'est alors aussi qu'il longea ce lac du Bourget où il devait connaître bientôt « un amour plus pur et plus fidèle que celui de Jean-Jacques

2. À Virieu, 11 mars 1810, t. I, p. 206-207.

3. 28 avril 1802, t. I, p. 359.

4. *Le Manuscrit de ma mère, avec commentaire, prologue et épilogue par A. de Lamartine*, Paris, Hachette, 1871, p. 170-171.

5. *Mémoires inédits*, Paris, Hachette, 1870, p. 350.

NADEZDA DOROKHOVA

Voltaire, Rousseau et les réformes en Russie au tournant des XVIII^e-XIX^e siècles

L'influence de Voltaire et de Rousseau sur la pensée politique et sociale en Russie au tournant des XVIII^e-XIX^e siècles est indiscutable. À l'époque de Catherine II, l'ermitte de Ferney était le demiurge des jeunes aristocrates russes. Le comte Alexandre Vorontsov, par exemple, qui devait devenir le mentor de la nouvelle génération des réformateurs et « jeunes amis » de l'empereur Alexandre I^{er}, vivait de l'héritage voltairien. Toutefois, l'éducation de l'empereur avait aussi été fortement marquée par son précepteur, le Suisse Frédéric-César de La Harpe, qui, dans sa mission, était l'élève du citoyen de Genève. Ainsi, d'un côté, les réformes des premières années du règne d'Alexandre I^{er} se sont inspirées de l'esprit critique d'un Voltaire ennemi du despotisme sous toutes ses formes, alors que, de l'autre côté, les théories républicaines et démocratiques de Jean-Jacques Rousseau ont, jusqu'à un certain point, déclenché dans le cercle des jeunes aristocrates proches de la cour et du jeune monarque un désir de changer les principes des institutions fondamentales de la Russie. En particulier, les idées de Rousseau sur l'égalité ont été importantes pour ces Européens russes, surtout pour la question du servage et de son abolition. Pourtant, l'interprétation des idées de Voltaire et de Rousseau par les élites aristocratiques russes et l'utilisation de l'outillage mental des Lumières dans l'élaboration des projets de réformes en Russie ont amené des résultats contradictoires et parfois opposés aux objectifs des vieux voltairiens et des « jeunes amis » de l'empereur. Ces conséquences étaient-elles la suite des querelles philosophiques du XVIII^e siècle ou, au contraire, les idées des Lumières ont-elles reçu une réfraction un peu inattendue dans le cadre du pouvoir et de la société russes ? Les efforts des hommes d'État du siècle de Catherine II, et surtout des frères Vorontsov, pour mettre le pouvoir autocratique sous le contrôle du sénat, ont-ils rencontré des obstacles insurmontables dans leur réalisation en raison des principes utopiques des « jeunes amis » et de l'empereur lui-même ? En tout cas, ce conflit entre ces deux générations des élites russes peut être expliqué par la différence des mentalités qui sépare deux époques historiques, mais aussi, dans une certaine mesure, par ses sources intellectuelles.

La rhétorique rousseauiste était déjà à l'œuvre dans la fameuse lettre du Genevois François-Pierre Pictet à Voltaire, où la « révolution » du 28 juin 1762 à Saint-

Pétersbourg se voyait justifiée et interprétée comme une incarnation du droit du peuple d'éliminer le tyran par la force. (Fait intéressant, lors de la publication de cette lettre dans le *Journal encyclopédique*, l'argument a été supprimé par l'éditeur.)

Dès les premiers jours de l'intronisation d'Alexandre I^{er}, on voit dans les documents personnels et les discours officiels consacrés à l'événement, à côté de déclarations d'intention de gouverner l'empire «selon les lois et l'âme de notre Grand-mère défunte», des considérations sur «les droits de l'homme» sans doute empruntées à Jean-Jacques Rousseau. Voici ce que l'amiral (et le futur ministre de la Marine) Pavel Tchitchagov écrit au comte Semen Vorontsov, ambassadeur russe à Londres, sur le manifeste du couronnement du jeune empereur et sur le discours que le métropolite de Moscou, Platon, a consacré à l'événement : «Je vous prie d'agréer mes très sincères compliments sur les attentions que S.M.I. vous a témoignées à son couronnement en cette époque heureuse pour notre pays où, pour la première fois peut-être, nous avons vu le trône paré de toutes les vertus, seule sûreté suffisante pour le bonheur d'une nation. La conclusion du manifeste déclaré à cette occasion est l'unique et la vraie garantie de notre félicité. Le discours de Platon prononcé dans ce même moment est un chef-d'œuvre admirable : il y réclame les droits de l'homme et maudit ses oppresseurs¹.» Le discours du métropolite Platon fut très vite traduit en anglais par un médecin écossais, Guthrie, et publié en Angleterre, probablement avec l'aide du comte Vorontsov.

Mais qui était alors ce souverain parvenu sur le trône de la Russie ? Les contemporains et les historiens l'ont souvent comparé au sphinx ou aux empereurs byzantins. Sans doute, Alexandre, qui était le produit d'une formation largement imprégnée des idées de Voltaire et de Rousseau, était-il un personnage bien énigmatique aux yeux de ses sujets et de ses contemporains. Dans ses mémoires, le prince Adam Czartoryski l'appelle «plante exotique», donc mal assimilée dans la terre de Russie. Vasiliy Klyutchevsky a, quant à lui, évoqué d'une manière assez critique l'éducation d'Alexandre par son précepteur La Harpe :

La Harpe, de son propre aveu, avait pris sa tâche très au sérieux, comme un enseignant conscient de ses responsabilités envers la grande nation dont il allait préparer le souverain. Ses opinions républicaines l'ont amené à faire lire et à expliquer aux grands princes des classiques latins et grecs [...] ainsi que des historiens et des philosophes français [...]. Dans tout ce qu'il disait et lisait à ses élèves, il y allait de la puissance de l'esprit, du bien-être de l'humanité, de l'origine contractuelle de l'État, de l'égalité naturelle du genre humain, de la justice et, le plus souvent, de la liberté naturelle de l'homme, de l'absurdité et des dangers de la tyrannie et de l'infamie de l'esclavage. Tout cela n'était pas envisagé comme autant de faits historiques et de possibilités concrètes, mais parfois comme des exigences de la raison ou des préceptes du catéchisme philosophique, parfois comme les bêtises du despotisme et les crimes de l'ignorance. [La Harpe] n'expliquait pas l'évolution et la structure

1. *Архив князя Воронцова* [Archives du prince Vorontsov], Moscou, 1870-1895 (ci-après : AV), t. XIX, p. 54.

ILEANA MIHAILA

Les frères ennemis ou Voltaire et Rousseau dans la culture roumaine

Connus depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle par les Roumains, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau ont exercé une fascination comparable. Adorés ou abhorrés, ils apparaissent souvent ensemble dans l'esprit des gens, comme le prouve un petit détail amusant des mémoires d'un de nos premiers traducteurs du *Contrat social*, Ieronim G. Barițiu (1848-1899). Il raconte¹ comment, pendant ses études gymnasiales, à Brașov (Kronstadt) ou à Sibiu (Hermannstadt), en Transylvanie, les confesseurs qui avaient en charge leurs âmes immortelles s'étaient munis d'une liste d'auteurs interdits, Rousseau et Voltaire en tête, Darwin et Ernest Renan à la fin, et leur criaient, pour que ce soit clair: «*Impius ille Volta-i-rus et maledictus ille Ro-usse-a-us*».

Imaginé idylliquement main dans la main ou renvoyés ensemble dos à dos, ces deux visages également célèbres de l'esprit des Lumières ont connu dans la culture roumaine une réception qui s'est avérée tellement importante qu'il est devenu envisageable et même désirable de s'y attarder il y a déjà plus de quarante ans². Ils ont eu, certes, chacun leurs partisans et leurs détracteurs acharnés, comme partout dans le monde, mais le plus souvent ils ont été considérés ensemble, comme les deux faces d'une même médaille. Je me proposerai donc de présenter non pas leurs réceptions respectives dans la culture roumaine, sujets que j'ai traités ailleurs³, mais plutôt de comparer brièvement leurs fortunes littéraires chez nous, notamment là où elle apparaît le plus visiblement, comme par exemple à l'occasion des célébrations de leurs morts dans la presse, notamment en 1878 et en 1928, mais

1. Dans les prolégomènes destinés à accompagner sa traduction du *Contrat social*, publiée dans le périodique *Observatoriul* de Sibiu, 1, 1878, n^o 47 et 48, p. 4; l'article «Rousseau» fut conçu et publié, selon la note de la rédaction, à l'occasion du double centenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau.

2. Voir l'article d'Alexandru Dușu, «Voltaireianism și rousseauism», dans *Explorări în istoria literaturii române*, Bucarest, Editura pentru literatură, 1969.

3. Voir mes articles: «Voltaire dans la culture roumaine», *Études balkaniques*, 1995:2, Sofia, p. 33-40; «Voltaire dans les Pays Roumains aux XVIII^e et XIX^e siècle», dans *Recepción de autores franceses de la época clásica en los siglos XVIII y XIX en España y en el extranjero*, sous la dir. de Mercedes Boixareu et Roland Desné, Madrid, UNED-Ediciones, 2002, p. 285-291; «Jean-Jacques Rousseau en Roumanie», dans *Nature et société. Nouvelles études rousseauistes*, textes réunis par Raia Zaïmova et Nikolay Aretov, Sofia, Kralița Mab, 2010, p. 188-198; et «Quelques précisions sur les premières traductions de Rousseau en roumain», *Caiete critice*, 279:1, 2011, p. 42-50.

aussi lors des commémorations de leurs naissances, en 1894 et 1912, en m'attardant notamment sur les textes qui les présentent ensemble.

En ce qui concerne les débuts de leur réception, il est vrai que l'accueil réservé à Rousseau fut longtemps considéré moins spectaculaire que celui accordé à Voltaire. Il n'a pas été négligeable pour autant; il fut plutôt négligé, car il a fallu attendre le XX^e siècle pour que l'attention des spécialistes commence à donner des résultats. La découverte dans les fonds de l'Académie roumaine d'un manuscrit de la fin du siècle des Lumières⁴, signalé dans la presse en 1937 par Alexandre Cioranescu, qui comprenait la traduction intégrale de la comédie *Narcisse*, réduisit considérablement la distance qui le séparait jusqu'alors des premières traductions de Voltaire, réalisées dans le contexte de la guerre russo-turque, en 1771-1772 (*Le Tocsin des rois* et *Traduction du poème de Jean Plokof*), et qui sont considérées généralement comme les plus anciennes traductions roumaines réalisées directement du français⁵. La suivante en date fut l'*Histoire de Charles XII*, précieuse pour les Roumains par ses commentaires sur la bataille de Stanilesti-sur-Pruth⁶ qui mit fin au règne de Dimitrie Cantemir, allié du tsar Pierre le Grand, qui fut traduite et circula en manuscrit à partir de 1792. Le traducteur était un haut hiérarque de l'Église moldave, l'archimandrite Gherasim Clipa de l'église métropolitaine de Iassy, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que jamais l'Église orthodoxe des deux Principautés Roumaines ne produisit des édits ou des écrits anti-voltairiens, comme le fit l'Église grecque. On s'y borna à publier, au début du XIX^e siècle, la traduction du grec d'un violent pamphlet contre Voltaire rédigé par Athanase de Paros, dont le titre en traduction serait *Doctorie alungătoare de rău* [*Médicament chassant le mal*], ou de l'ouvrage de la même facture de N. Papadopoulos, traduit en roumain par Veniamin Conachi sous le titre *Cărticica îndemânatecă* [*Petit livre adroit*], qui sépare néanmoins ses écrits antireligieux de ses ouvrages historiques et littéraires qui le montrent «particulièrement éveillé d'esprit». Fait considéré comme assez dépourvu d'importance par les meilleurs historiens de la réception de Voltaire dans la culture roumaine⁷, il faut néanmoins le relier à l'attitude critique envers son esprit irréligieux manifestée chez plusieurs poètes romantiques roumains. Si pour un poète mineur comme Naum Râmnicéanu Voltaire est, bien sûr, «le dernier précurseur de l'Antéchrist», ces idées fleurissent notamment dans le poème *Epistola către Voltaire* [*Épître à Voltaire*] d'un éminent poète du milieu du XIX^e siècle, Grigore Alexandrescu (1810-1885), grand admirateur de Voltaire par ailleurs, qu'il prend souvent pour modèle dans sa poésie satirique⁸ et qui allait

4. Mss. 3099 BAR, daté de 1794.

5. Comme le prouve Ariadna Camariano-Cioran dans son ouvrage, *Spiritul revolutionar francez si Voltaire in limbile greacă si română*, Bucarest, Institutul de studii și cercetări balcanice, 1946.

6. *Histoire de Charles XII*, éd. Gunnar von Proschwitz, OC, t. IV, 1996, p. 405-408.

7. Alexandru Dușu, «Voltairianism și rousseauism», p. 75.

8. Par exemple dans sa fable *Lupul moralist* [*Le Loup moraliste*], ou dans la *Satira duhului meu* [*Satire à mon esprit*], *Cometei* [*À la comète*], *Raspunsul cometei* [*La Réponse de la comète*]. Voir aussi mon article «Voltaire dans la culture roumaine», p. 35-37.

PIOTR ZABOROV

Voltaire et Jean-Jacques Rousseau :
les échos en Russie de leurs doubles jubilés
1878, 1928, 1978¹

Voltaire et Rousseau ont beau être restés pendant près de trois siècles au premier plan de la vie intellectuelle et culturelle en Russie, leurs destins y ont été très différents. Leur cohabitation a le plus souvent relevé de la concurrence, quand elle ne prenait pas, comme ce fut le cas à plusieurs reprises, la forme d'une lutte acharnée.

Et pourtant il est parfois arrivé que ces éminentes personnalités, aussi dissemblables qu'elles aient été, se tendaient la main comme si elles oubliaient leur ancienne inimitié. C'est du moins ce qui s'est produit à l'occasion des célébrations conjointes de mai-juillet 1878, 1928 et 1978, dates auxquelles, en Russie comme dans de nombreux autres pays, on a fêté le centième, le cent-cinquantième et le deux-centième anniversaires de leurs morts.

Il ne faut pas cependant avoir en tête que ce rapprochement entre Voltaire et Rousseau pour raisons de célébrations était sans restrictions et que les Russes avaient la même perception de leur rôle historique et appréciaient de la même manière leur apport à la culture universelle. En témoignent avant tout l'écho donné par la presse russe à ces célébrations, le contenu et l'ampleur des articles, ainsi que le volume quantitativement comparable des textes consacrés à l'un et à l'autre.

Pour Voltaire, plusieurs journaux et revues – tels que *Санкт-Петербургские ведомости* et *Московские ведомости*, *Биржевые ведомости*, *Новое время*, *Голос*, *Русский мир*, *Отечественные записки*, *Неделя*, *Нива*, *Всемирная иллюстрация* et *Живописное обозрение* –, centraient leur propos sur les festivités qui avaient eu lieu à Paris, au Théâtre de la Gaîté et au Cirque américain de J. W. Myers. Ces périodiques, divers par le format comme par l'orientation sociale et politique, parlaient de ces événements avec beaucoup de sympathie et ils ne manquaient pas, dans la mesure du possible, de mentionner le célèbre discours prononcé par Victor Hugo au Théâtre de la Gaîté, la plupart d'entre eux en en donnant la teneur, certains même en le citant. Les discours des autres intervenants avaient retenu aussi leur

1. Traduction de Jacques Prébet.

attention, et ils rendaient compte de l'atmosphère dans laquelle tout cela s'était déroulé, de la décoration des salles, des réactions du public, etc.

En outre, dans chacun de ces comptes rendus, il était question de la lutte entre républicains et cléricaux autour de cette célébration, à laquelle l'archevêque de Paris, monseigneur Dupanloup, s'était farouchement opposé, en vain. On parlait du gouvernement Dufaure et on condamnait son refus d'accorder à ces festivités le statut de fête nationale, ce qui excluait toute participation officielle active².

Les périodiques russes trouvaient leurs sources pour l'essentiel dans les journaux français, plus rarement dans des récits de témoins. C'est le cas par exemple dans la cinquième « Lettre de Paris » d'Alphonse Daudet, publiée dans *Новое время*, un texte brillant, que lui inspirent aussi bien sa piété envers le patriarche de Ferney que sa reconnaissance à l'égard des organisateurs des deux célébrations. Mais, à la différence de tous les autres correspondants, Daudet n'est pas passé à côté des réjouissances populaires qui se déroulaient à Châtenay : c'est là qu'on pouvait voir ce qui restait de ce qu'on croyait être la maison natale de Voltaire³.

On vit paraître aussi plusieurs textes de circonstance où il n'était presque pas – ou pas du tout – fait mention des célébrations parisiennes. Leur objectif était seulement de parler au lecteur de la vie de Voltaire, de son action dans son siècle, de sa conception du monde, de l'influence qu'il avait eue sur ses contemporains, et de ce qu'il était advenu en Russie de son héritage. Parmi de nombreuses publications de ce type on peut citer ce qui parut dans la revue pétersbourgeoise *Живописное обозрение*⁴ et, à Moscou, dans la *Газета А. Гатцука*⁵. Il y avait là du contenu, même s'il s'agissait de compilations. Beaucoup plus ambitieux dans son propos était l'article sur Voltaire que la « revue scientifique, littéraire et politique » *Слово*, avait l'intention de faire paraître dans ses livraisons d'août et de septembre 1878. L'auteur de cet article était un révolutionnaire européen connu, Victor Jaclard, qui avait pris part en particulier à la Commune de Paris et qui présentement était contraint de résider en Russie, où il collaborait à différentes revues (on peut supposer qu'il était redevable de sa parfaite maîtrise de la langue russe à sa femme, Anna Korvin-Kroukovskaïa). Hélas son article, signé du pseudonyme « Jika », ne parut qu'à moitié : la censure interdit le numéro de septembre de *Слово*⁶.

Une « étude historico-bibliographique » due à Dmitri Iazykov, parut avec un certain retard sur les célébrations : « Voltaire dans la littérature russe », le premier recensement connu des traductions d'œuvres de Voltaire en russe⁷.

Enfin, au début de 1879, Vassili Timiriazev publia dans les colonnes de la revue *Дело*, de tendance radicale-démocratique, un grand article intitulé « Une année

2. Voir Georges Benrekassa, Jean Biou, Michel Delon, Jean-Marie Goulemont, Jean Sgard, Éric Walter, « Le premier centenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau », *RHLF* 79, 1979, mars-juin, p. 265-283.

3. *Новое время* [*Le Temps nouveau*], 1878, 14 (26) juin, n° 822, p. 2-3.

4. *Живописное обозрение* [*La Revue pittoresque*], 1878, 23 juillet, n° 30, p. 65-67, 69.

5. *Газета А. Гатцука* [*La Gazette d'A. Gatsouk*], 1878, t. IV, 27 juillet, n° 29, p. 481, 511.

6. *Слово* [*Le Discours*], 1878, n° 8, p. 123-146 (2^e pagination).

7. *Древняя и новая Россия* [*La Russie ancienne et moderne*], 1878, n° 9, p. 70-79.

PASCALE PELLERIN

Voltaire et Rousseau, deux figures résistantes sous l'Occupation

Dans la France de l'Occupation, parmi les auteurs des Lumières, ce sont les figures de Voltaire et de Rousseau qui suscitent le plus de controverses. Récupérées par les collaborateurs à la solde des nazis, elles sont aussi brandies chez les résistants. Si les chrétiens se réclament de Rousseau pour dénoncer le paganisme nazi, ce sont principalement les communistes qui invoquent Voltaire dans leur lutte contre le nazisme. Lorsqu'ils se réclament de Voltaire et de Rousseau, chrétiens et communistes poursuivent le même but, la libération du territoire national. Jean Paulhan, protégé par Drieu La Rochelle, le nouveau directeur de la NRF qui a besoin de lui pour la revue, devient, grâce à sa position au sein de la NRF et de la maison Gallimard, une plaque tournante de la résistance intellectuelle. Très tôt, il prend contact avec de nombreux auteurs, communistes, socialistes, catholiques pour constituer un groupement clandestin d'écrivains, le Comité national des écrivains, qui va fonder une revue littéraire, *Les Lettres françaises*. Les intellectuels communistes furent très influents au sein du CNE, créé en 1941. Ils témoignent d'un profond attachement aux intellectuels des Lumières, à Diderot et à Voltaire tout particulièrement. On compte également parmi ses membres des écrivains et intellectuels catholiques, François Mauriac et André Rousseaux qui prennent la défense de Rousseau lors de la publication du livre d'Henri Guillemin, *Cette affaire infernale*¹. Cette chronique relate la rupture entre l'anglais David Hume et le philosophe genevois. Ce qui importe aux uns comme aux autres, c'est d'affirmer l'appartenance des deux écrivains à La France qui se retrouvent à titre posthume pour sauver l'identité de la nation française durant l'Occupation. Ils soulignent l'attachement à la raison et à la philosophie, aux valeurs spirituelles et morales des Lumières.

Les figures de Voltaire et de Rousseau surgissent de façon très différente durant la guerre. Voltaire apparaît surtout mais pas uniquement dans la presse communiste clandestine alors que l'intérêt pour Rousseau est relancé par la publication de la thèse du jésuite André Ravier sur l'*Émile*² en 1941. Cependant, il faut remarquer

1. Henri Guillemin, *Cette affaire infernale. Les philosophes contre Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Plon, 1942 ; fac-similé reproduit chez Utovie, 2001.

2. André Ravier, *L'Éducation de l'homme nouveau, essai historique et critique sur le livre de l'Émile de J.-J. Rousseau*, thèse principale, *Étude historique sur l'Émile*, thèse complémentaire, Lyon, 1941.

que les références aux écrivains des Lumières entre 1940 et 1944 doivent attendre 1941 pour surgir chez les intellectuels résistants. Les catholiques ne s'opposent pas d'emblée à Vichy. Certains se félicitent même de l'abandon d'une politique anticléricale qui les a considérablement lésés. S'ils sont enthousiastes aux premiers discours du maréchal Pétain, leurs espoirs sont vite déçus. Certains comprennent assez vite que l'entreprise de séduction était un leurre. La collaboration de plus en plus active avec l'Occupant, l'arrestation et la déportation massive des juifs les rapprochent des mouvements de résistance³. Les communistes, de leur côté, du moins la direction du parti, après la signature du pacte germano-soviétique en août 1939, ne rentrent pas dans la Résistance dès 1940. C'est l'invasion de l'URSS par l'Allemagne nazie le 22 juin 1941 qui modifie la ligne à suivre. Désormais la lutte antifasciste et la libération nationale sont les principaux mots d'ordre. Le parti communiste veut faire oublier la politique de Staline qui avait déclenché une grave crise au sein du parti communiste français qui enregistre de nombreuses démissions. Un tiers des parlementaires communistes quitte le parti.

À l'été 1941, lorsque catholiques et communistes rentrent dans la Résistance, c'est aussi en invoquant Rousseau et Voltaire. En 1941, c'est la thèse du jésuite André Ravier sur l'*Émile*, dirigée par Jacques Chevalier, filleul de Pétain et ministre de l'Instruction publique de décembre 1940 à février 1941, qui relance le débat sur Rousseau. Cette thèse se divise en deux parties, l'une comprenant une étude critique de l'*Émile*, l'autre comportant une recherche historique sur les conditions de publication de l'ouvrage et ses conséquences pour l'auteur décrété de prise de corps. André Ravier, membre de l'Armée secrète, s'est engagé contre l'occupant nazi. Le collège jésuite de Lyon, dont il est responsable, abrite des résistants traqués par Vichy et la Gestapo. Sa thèse sur l'*Émile*, bien qu'elle se rattache, sous certains angles à l'idéologie de la Révolution nationale, témoigne du plus grand respect envers la religion naturelle et la tolérance. Ravier rejoint Rousseau dans sa condamnation des mariages forcés et il n'y a aucune trace d'un quelconque antisémitisme dans son texte. Quelques semaines après la parution de la thèse d'André Ravier, c'est le père jésuite Jean Daniélou qui rend hommage au travail de son confrère dans la revue *Cité nouvelle* du 10 juillet 1941. Il le remercie vivement d'avoir redonné à Rousseau sa véritable place dans le Panthéon littéraire français :

Nous ne sommes que trop portés en France – et aujourd'hui plus que jamais – à déprécier nos gloires. Rousseau plus que nul autre a été victime de cette manie. Nous avons accumulé sur lui les caricatures. C'est l'honneur des livres comme celui du Père Ravier [...] de réagir contre cette tendance. Elle est d'autant plus regrettable dans le cas de Rousseau qu'il est un des écrivains français qui ont le plus contribué au rayonnement de la France à l'étranger. Or nous avons tendance à ne pas le prendre au sérieux ou à ne pas le considérer comme représentatif de notre tradition. Le livre du P. Ravier contribuera à lui donner

3. Voir Étienne Fouilloux, *Les Chrétiens français entre crise et libération, 1937-1947*, Paris, Seuil, 1997, et Jacques Duquesne, *Les Catholiques français sous l'Occupation*, Paris, Grasset, 1986.

ULLA KÖLVING

Voltaire, Portalis et le mariage des protestants

On avait un peu perdu de vue les liens, pour ténus qu'ils soient, qui ont pu exister entre Portalis, le futur co-rédacteur du Code civil de Napoléon, alors jeune avocat au Parlement d'Aix, et l'auteur du *Traité sur la tolérance*, publié il y a tout juste 250 ans. La vente récente du fonds d'archives de la famille Portalis, qui se déroula à Marseille le samedi 24 novembre 2012, vient de nous en rappeler les principales données. Ce bref exposé, qui s'appuie essentiellement sur les informations fournies par le catalogue de cette vente¹, a pour but d'y remédier temporairement, en attendant une étude plus précise et plus complète des manuscrits, qui n'ont pas tous été vendus et dont on ignore la localisation actuelle.

Jean-Étienne-Marie Portalis naquit le 1^{er} avril 1746 au Beausset, non loin de Bandol. Après de solides études chez les oratoriens de Toulon et de Marseille, Portalis, qui se destine au barreau, suit les enseignements de la Faculté de droit de l'Université d'Aix, où il obtient, le 15 juin 1765, une licence *utroque jure* (droit civil et droit canonique). La même année, il s'inscrit à l'ordre des avocats au Parlement de Provence et devient rapidement une des figures en vue du barreau, plaidant les affaires les plus diverses². Entre-temps, le jeune homme avait publié, en 1763, des *Observations sur un ouvrage intitulé Émile ou de l'éducation. Par M. Portalis* et un autre ouvrage, anonyme celui-là, également dirigé en partie contre Rousseau : *Des préjugés*, l'un et l'autre très rares aujourd'hui. En 1766, il adhère à la franc-maçonnerie et dès 1768, à l'âge de vingt-deux ans, il est élu vénérable de la loge aixoise « L'Étroite persévérance des amis réunis ». En 1770, au moment où le chemin de Portalis va croiser celui de Voltaire, le jeune avocat, âgé de vingt-quatre ans, est donc bien établi dans la société aixoise.

Désireux d'établir la tolérance civile dans la nouvelle ville de Versoix, dont le projet commençait à prendre forme³, le duc de Choiseul, alors secrétaire d'État

1. *Jean-Étienne-Marie Portalis (1746-1807)*, Marseille, Leclere, 2012. Expert : Paul Benarroche ; présentation historique par Joël-Benoît d'Onorio, auteur de *Portalis, l'esprit des siècles*, Paris, Dalloz, 2005. Vu la nature et la diversité de nos sources, nous en modernisons le texte.

2. Comme en fait preuve les vingt-et-un plaidoyers pour les années 1768-1770, contenus dans le tome II des *Plaidoyers* (catalogue, n° 1). Portalis sera associé à de grandes affaires, dont le procès en séparation de corps des époux Mirabeau est sans doute la plus célèbre.

3. Ce projet, en gestation depuis 1767, n'aboutira pas, on le sait ; voir François Walter, « Voltaire et Versoix. La ville incertaine : port fortifié ou cité de la tolérance », dans *Voltaire chez lui : Genève et Ferney*, sous la dir. d'Érica Deuber-Pauli et Jean-Daniel Candaux, Genève, Skira, 1994, p. 207-227.

des Affaires étrangères, en fait premier ministre, demanda en 1770 au Parlement de Provence, du moins à quelques-uns de ses membres, une consultation sur la validité des mariages protestants en France. Rien de surprenant que Choiseul s'adresse à ce parlement dont le procureur général, Jean-Pierre-François Ripert de Monclar, avait publié en 1755 un *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants de France*, qui avait fait grand bruit. Ce mémoire, dans lequel on a d'ailleurs voulu voir la main du gouvernement de l'époque, qui aurait tenté de sonder les réactions du public⁴, proposait de faire valider ces mariages et constater la naissance des enfants par le magistrat, ce qui mettrait fin aux nombreux procès en annulation de mariage ou de succession qui résultaient de la législation en vigueur depuis la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Ajoutons qu'un autre membre du même parlement, l'avocat général Jean-François-André Le Blanc de Castillon, avait prononcé en 1762 un réquisitoire remarqué dans l'affaire de la suppression des jésuites.

Peut-être ces deux mentors délèguèrent-ils à leur protégé prometteur cette mission ? Il nous semble en effet peu probable que Choiseul ait connu personnellement le jeune avocat. Quoi qu'il en soit, ce dernier avait à répondre à un « Mémoire à consulter », « dans lequel on demande si un mariage, contracté dans le désert par deux époux protestants en présence de leurs plus proches parents et d'un ministre de leur religion, peut être querellé de nullité par un collatéral qui veut exclure les enfants légitimes de la succession de leur père, tandis que ces enfants et ceux dont ils ont reçu le jour ont toujours joui publiquement et tranquillement de leur état ». Pour y répondre, Portalis articule sa consultation autour de deux propositions : 1^o « Les protestants, dans l'état actuel de nos lois à leur égard, ne peuvent être obligés d'observer, à peine de nullité, nos institutions religieuses sur le mariage. » 2^o « La bonne foi connue et constatée des conjoints doit suffire pour légitimer les mariages des protestants de France⁵. »

C'est ici qu'intervient Voltaire : une ébauche de la consultation de Portalis lui fut soumise en octobre 1770. Voici comment le fils de Portalis, le comte Joseph-Marie Portalis (1778-1856), rapporte les circonstances dans un manuscrit autographe « inédit »⁶ :

Dans le mois d'octobre 1770, mon père fit imprimer une *Consultation sur la*

4. Friedrich Melchior Grimm, *Correspondance littéraire*, t. II : 1755, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2006-, p. 246-247 ; voir aussi t. VI : 1756, p. 59-63, t. VII : 1757, p. 101.

5. *Consultation sur la validité des mariages des protestants de France*, s.l., 1771 ; 107 p. in-12, p. 3, 16.

6. « *Souvenirs de ma vie* (c. 1860) », p. 9-10, dans le catalogue, n^o 152 et p. 33. Signalons que Joseph-Marie Portalis avait déjà utilisé ce texte dans la « Notice sur la vie de l'auteur », qui précède son édition d'un ouvrage posthume de son père : *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle* (Paris, Égron, 1820), t. I, p. 7-8. À cette occasion, la piété filiale semble toutefois lui avoir fait faire un ajout qui n'y figurait pas à l'origine : « [...] il le chargea de notes marginales, et en porta le jugement le plus flatteur. "Ce n'est point là une consultation, disait-il, c'est un véritable traité de philosophie, de législation et de morale politique" » (nous soulignons). Phrase souvent reprise dans les ouvrages concernant Portalis, mais qui semble donc apocryphe. Ajoutons, compte tenu des informations du catalogue, que ce texte doit être antérieur à 1860.

FRANÇOIS JACOB ET LUCAS LADOR

Histoire grecque

Il n'a guère été prêté attention, jusqu'à présent, à un texte assez court intitulé *Dialogue entre Périclès, un Grec moderne et un Russe* dont une première version paraît dans les colonnes du *Mercur* en juillet 1763 avant d'être repris, moyennant d'importantes variations de forme, dans la *Gazette littéraire de l'Europe* de décembre 1764¹, sous le titre légèrement modifié de *Dialogue traduit de l'Anglais*. La raison en est simple: ce *Dialogue* serait de Suard, non de Voltaire. Bengesco, qui en est convaincu, renvoie ses lecteurs à une note du *Dialogue de Pégase et du vieillard* – qui est bien de Voltaire, celui-là, comme en témoigne du reste le nom de l'annotateur, un certain M. de Morza, déjà présent dans certaines éditions de *La Pucelle d'Orléans* ou dans *Les Lois de Minos*, sans oublier, par le truchement de l'anagramme, le personnage de Zamore dans *Alzire, ou les Américains*: on aurait « glissé dans le recueil d[es] ouvrages [de Voltaire] bien des morceaux qui ne sont pas de lui, comme une traduction des Apocryphes de Fabricius, qui est de M. Bigex; un dialogue de *Périclès et d'un Russe*, fort estimé, dont l'auteur est M. Suard; des vers sur la mort de M^{lle} Lecouvreur, moins estimés²... » Outre cette dénégation publique publiée en 1777 dans le tome XXV de l'édition in-4^o, Voltaire s'en prend directement à Cramer et nie fermement la paternité de cet enfant trouvé :

Autre douleur.

M. Suard se plaint qu'on ait imprimé sous mon nom un dialogue de Périclès et d'un Russe qui est de lui. J'ai cherché ce dialogue, je l'ai trouvé dans un recueil de mélanges, tome I^{er}, qui est parmi mes in-4^o dépareillés. On dit que tous ces mélanges fourmillent de pièces qui sont volées à leurs auteurs. Voilà votre édition nécessairement décriée. Encore une fois que vous coûtait-il de me consulter? Voyez à quoi vous me réduisez. Il faut absolument nous voir, remédier à toutes ces misères ou brûler tout ce fatras. Ah vous étiez né pour être un brave citoyen, un homme très aimable, et point du tout pour être libraire³.

1. Un exemple parmi tant d'autres: « Ah ciel! que je plains mes malheureux Compatriotes. » dans la version du *Mercur de France* devient « Juste Ciel! que je plains mes pauvres compatriotes! » dans la *Gazette littéraire de l'Europe*. On manque de peu, dans la *Gazette*, un véritable alexandrin.

2. *Dialogue de Pégase et du vieillard*, dans Moland, t. X, p. 201.

3. Voltaire à Gabriel Cramer, [c. 1773], D18444.

L'édition à laquelle Voltaire fait référence est très probablement, comme l'indique Besterman, l'édition in-quarto dont le quatorzième volume, qui contient notre dialogue, est précisément publié en 1771, d'où l'hypothèse d'une rédaction de cette lettre aux alentours de l'an 1773. En effet, après sa parution dans les deux revues en 1763 et 1764, le dialogue est intégré aux œuvres de Voltaire, tout d'abord dans le tome V des *Nouveaux mélanges philosophiques, historiques, critiques, etc., etc.* paru en 1768, puis au sein des différentes éditions des *Œuvres complètes*, à commencer justement par l'édition de Cramer en in-quarto dont les premiers volumes paraissent, eux aussi, en 1768.

La mention «encor une fois» nous rappelle, quant à elle, que de nombreux reproches similaires ont déjà été adressés, plusieurs années durant, à Gabriel Cramer. La publication des volumes V à VII des *Nouveaux mélanges* avait ainsi permis, dès l'automne 1768, le développement d'une rhétorique bien connue de tous les correspondants de Voltaire, et où alternent l'exhortation, la plainte et une feinte colère: «Il y a tantôt cinquante ans», déclare ainsi le châtelain de Ferney, «qu'on se plaît à mettre sous mon nom beaucoup de sottises, qui jointes avec les miennes composent en papier bleu une bibliothèque très considérable⁴.» La «collection complète» dans laquelle il convient de reconnaître l'in-quarto en 45 volumes ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices, et Voltaire craint, à l'été 1770, qu'elle ne ressemble à la «collection de Lausanne» dans laquelle «on a inséré [...] des choses bien ridicules» et qui se trouve «deshonorée par des écrits dignes des charniers St Innocent, qu'on ose [lui] attribuer⁵».

Deux remarques ici s'imposent. La mention des charniers St Innocent est d'abord intéressante en ce qu'on la retrouve dans le *Dialogue de Pégase et du vieillard*, dont il vient d'être question, en des termes quasi similaires:

Pour comble de malheur une foule importune
De bâtards indiscrets, rebuts de la fortune,
Nés le long du charnier nommé des Innocents,
Se glisse sous la presse avec mes vrais enfants⁶.

Mais il apparaît surtout que la paternité des ouvrages ou des «rebut» dont il est question n'a d'intérêt qu'en fonction de leur qualité ou de leur possible impact sur la communauté des gens de lettres, le pouvoir ou l'opinion. Peu importe, au

4. Voltaire à Gabriel Cramer, 3 novembre 1768, D15289.

5. Voltaire à Gabriel Cramer, [août-septembre 1770], D16625.

6. *Dialogue de Pégase et du vieillard*, dans *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Genève, Cramer, 1768-1777, t. XXVI, p. 214. Rappelons que ce sont précisément ces «bâtards indiscrets» qui appellent la note de Voltaire citée plus haut et que le patriarche évoque ce fameux charnier dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*: «Passez par le charnier qu'on appelle St Innocent; c'est un vaste enclos consacré à la peste; les pauvres qui meurent très souvent de maladies contagieuses y sont enterrés pêle-mêle; les chiens y viennent quelquefois ronger les ossements; une vapeur épaisse, cadavéreuse, infectée s'en exhale; elle est pestilentielle dans les chaleurs de l'été après les pluies. Et presque à côté de cette voirie est l'Opéra, le Palais-royal, le Louvre des rois.» (*Questions sur l'Encyclopédie*, dans *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Genève, Cramer, 1768-1777, t. XXIV, p. 617).

SAMUEL MOURIN

Une lettre de Voltaire dans les papiers de l'artiste haut-marnais François-Alexandre Pernot

La lettre inédite de Voltaire transcrite ci-après est conservée en mains privées. Malgré sa relative brièveté, nous souhaitons la publier pour piquer la curiosité des lecteurs, pour l'émoi que peut créer de l'inédit et pour donner accès à une source supplémentaire relative au philosophe, soustraite de la communication pour des raisons évidentes. Nous laisserons aux spécialistes le soin de traiter les questions de sa mise en contexte, de son analyse ou encore des enseignements à en tirer. Mais elle nous autorise par contre à évoquer sa provenance et son potentiel propriétaire passé, histoire qui nous ramène au château de Cirey...

Un jeune artiste romantique sur les traces de Voltaire à Cirey

Nous avons découvert cette missive à l'occasion de recherches menées dans les papiers de l'artiste haut-marnais François-Alexandre Pernot (1793-1865), conservés par ses descendants. Né et mort à Wassy, dans le département de la Haute-Marne, Pernot n'en mena pas moins une carrière essentiellement parisienne, bien qu'il soit aujourd'hui catalogué, peut-être de façon un peu péjorative, parmi les petits maîtres provinciaux. Sa carrière connut néanmoins de beaux faits, en 1826 notamment lorsqu'il fut nommé professeur de dessin des pages du roi Charles X, en 1839 encore lorsqu'une médaille d'or lui fut décernée au Salon à Paris, ces expositions de la capitale auxquelles il prit part sans interruption de 1819 à 1863. Pernot était également voyageur. La Suisse en 1818, l'Angleterre et l'Écosse en 1824, le Benelux et les bords allemands du Rhin en 1826 ou encore le département de l'Aveyron en 1836, pour ne citer que les destinations les plus documentées, virent passer le prolifique artiste. Il tirait de ses courses pittoresques un matériau important qui servait ses créations. Pernot, en tant qu'amoureux du patrimoine, s'investit en outre dans nombre de sociétés savantes, tenté par l'aventure archéologique¹. Un personnage éclectique donc, mais également très conformiste. Si rien ne prouve que la lettre envoyée par Voltaire ait été récupérée par le peintre – elle

1. Voir *François-Alexandre Pernot, 1793-1865. Journal d'un artiste peintre au temps des romantiques*, présenté et annoté par Denis Cailleaux, Paris-Musées, 1990, ainsi que Georges Viard, Hélène Billat, Samuel Mourin et Claire Serrano, *La Haute-Marne intime de François-Alexandre Pernot*, Chaumont, Le Pythagore, 2012.

a très bien pu l'être par les générations suivantes –, Pernot apparaît néanmoins comme un candidat idéal puisqu'il avait constitué une collection importante d'autographes, certes avant tout formée des lettres par lui reçues, mais contenant également des pièces plus anciennes².

Pernot ne semble pas avoir manifesté d'engouement spécifique pour l'écrivain du XVIII^e siècle ni même pour l'esprit des Lumières. Sa bibliothèque, inventoriée après son décès, ne plaide en tout cas pas en ce sens. Elle ne fait état que de quatre volumes des « Chefs d'œuvres de Voltaire », tous relatifs au théâtre, ce qui finalement est même en deçà de ce qu'on pourrait attendre d'un artiste qui avait un pied dans l'érudition. Les huit volumes d'œuvres de Rousseau et les neuf de Bernardin de Saint-Pierre font d'ailleurs pâle figure face aux ouvrages de tendance romantique (47 volumes de Walter Scott, 30 volumes de Chateaubriand, etc.), à laquelle Pernot est sensible et à laquelle on rattache sa peinture³. Pourtant, il semble qu'il connaissait ses classiques. Lors d'un voyage à Dieppe en octobre 1811, en découvrant le port, il se plaisait à se remémorer les fameux vers tirés du premier chant de *La Henriade*:

À travers deux rochers, où la mer mugissante
Vient briser en courroux son onde blanchissante
Dieppe aux yeux du héros offre son heureux port :
Les matelots ardents s'empressent sur le bord ;
Les vaisseaux sous leurs mains fiers souverains des ondes,
Étaient prêts à voler sur les plaines profondes :
L'impétueux Borée, enchaîné dans les airs,
Au souffle du zéphyr abandonnait les mers⁴.

Par ailleurs, un élément le rapprochait tout particulièrement de Voltaire, et il s'en prévalait durant ses jeunes années : il avait également été un hôte du château de Cirey... (ill. 1).

En 1811, Pernot se rend en effet à Cirey avec son père, qui est en tournée pour la vérification des poids et mesures dans l'arrondissement. Ils sont reçus par M. et Mme Rolland⁵. Or, Rolland n'est autre que le maître de forges de Cirey. Il jouit d'une excellente relation de confiance avec la châtelaine, la comtesse de Simiane, qui le qualifie d'ami et qui en fera l'un de ses exécuteurs testamentaires⁶. C'est donc par son intermédiaire que Pernot fait son entrée au château. Au final, il y

2. Cette collection a été conservée par les descendants.

3. Archives départementales de la Haute-Marne (ci-après ADHM), 4 E 79/158, inventaire après décès de François-Alexandre Pernot, 8, 26 et 27 décembre 1865.

4. ADHM, Barotte 1119, f. 16v-17r.

5. *Journal d'un artiste peintre*, p. 17. Denis Cailleaux, qui a édité le journal de l'artiste peintre, n'était pas parvenu à identifier les Rolland (« inconnus, amis de la famille Pernot »).

6. ADHM, 4 E 64/295, dépôt du testament de Madame de Simiane, 17 avril 1835. Le 20 septembre 1831, Mme de Simiane écrivait dans son testament : « il m'est cher que Mr Rolland n'abandonne qu'en mourant cette forge où il a fait tant de biens par sa considération personnelle et donné tant de consolation aux miens et à moi par son intérêt éclairé ». Adèle Rolland, fille de M. Rolland, était d'ailleurs la filleule de la comtesse.

Débat. Pour une archive des génocides (V)

Après tant d'horreurs, je ne m'intéresse à rien.

À d'Argental, 26 juillet 1766

En mettant cet exergue aux pages qui suivent, nous avons l'esprit tourné vers Damas, comme nous l'avions l'an dernier tourné vers Homs et Alep en écrivant ceci : « Nous savons et sentons bien que tout cela est peu de chose devant l'essentiel, qui est que d'autres "conspirations contre les peuples" ont eu lieu, ont encore lieu, que tous leurs auteurs ne sont pas jugés, que tous les droits lésés ne sont pas rétablis. » Il faut donc reprendre aussi, venue de ce *Des conspirations contre les peuples* mis en débat, la vieille plainte qui pourrait prolonger cet exergue : « *On est fâché d'être né, on est indigné d'être homme...* » Chacun s'en dira plus, s'il peut.

Trois textes sont recueillis ici : une réflexion de droit international qui met le texte en regard des notions corrélées autour du terme moderne de génocide (Daniela Quelhas) ; un questionnement du titre du morceau comme geste critique et subversif, appelant une construction nouvelle de critères propres (Stéphane Pujol) ; une lecture de l'anonymat originel du texte, replacé dans ses conditions premières d'écriture et de réception (André Magnan).

Les nouveaux lecteurs retrouveront aisément à l'adresse <societe-voltaire.org/debat1.php> les données et les cadres établis de ce débat : le texte du *Des conspirations contre les peuples*, les appels et les orientations, les contributions réunies successivement à son premier lancement en 2002-2004, puis l'an dernier après sa relance. Une traduction anglaise du *Des conspirations*, par George Gordon-Lennox, a été également mise en ligne.

Avec les contributions de cette année, le débat autour du *Des conspirations* a produit à ce jour vingt-cinq textes, échelonnés sur cinq numéros des *Cahiers Voltaire*.

D'autres contributions sont attendues pour 2014 : un témoignage de George Gordon-Lennox en tant que traducteur du *Des conspirations*, un texte de Maria das Graças, spécialiste de Voltaire, la fin du texte d'André Magnan – et d'autres vivement souhaitées.

Les contributions au prochain numéro devront parvenir avant le 30 mai 2014 à l'adresse électronique de coordination : cvd1@societe-voltaire.org. Le texte type, de 2000 à 8000 signes environ, est rédigé en français ou en anglais, pourvu d'un titre et signé des nom(s) et qualités de son ou ses auteurs. La publication de textes plus longs peut être envisagée : prière d'en faire la proposition, avec un résumé du projet, à la même adresse.

Pierre Dumesnil, Stéphane Pujol et André Magnan

Daniela QUELHAS, Le génocide, un concept juridique spécifique

Le débat conduit au sein des *Cahiers* à partir d'un texte que Voltaire consacra aux « Conspirations contre les peuples ou proscriptions » l'inscrit d'emblée comme l'une des sources du concept de génocide. Bien que deux siècles séparent ce texte de la naissance du génocide comme réalité juridique, la clairvoyance du philosophe, son approche systématique, ses interrogations morales et politiques ne peuvent que susciter l'admiration et il est vrai que ses réflexions font écho à des réalités contemporaines. Ce que Voltaire nomme « *fureur méditée* » et « *projet réfléchi d'exterminer* », le droit international pénal les désigne par « planification » ou « preuve d'une intention spécifique ». Des crimes qu'il dit commis grâce à « *l'appareil de la justice* », sont maintenant perpétrés avec le soutien des structures administratives de l'État ; tandis que des massacres commis « *à l'abri des lois* » dépendent désormais « d'ordres » désignés comme « légitimes », et du « commandement hiérarchique ». Enfin, en relevant le mélange entre « *proscriptions et [...] guerres civiles* », le philosophe met en lumière des liens que l'on retrouve aujourd'hui entre crimes de masse et violence guerrière.

Ces atrocités, Voltaire les décrit comme une entreprise systématique et préméditée, qui repose sur la légitimité et les structures d'un pouvoir devenu toute-puissance, et vise à détruire « *de sang-froid [...] un peuple sans défense* ». La répétition de traits communs aux conspirations recensées justifie l'hypothèse d'un nouveau type de crime, caractérisé par une violence arbitraire exercée contre un peuple en tant que peuple, ce qui le distingue radicalement des horreurs de la guerre. Mais c'est peut-être l'idée que les proscriptions contre les peuples « *intéressent l'humanité toute entière* » qui, par son aspiration universelle, frappe le plus le juriste du XXI^e siècle.

Même si ce texte évoque de nombreux éléments constitutifs du génocide, la recherche d'une symétrie parfaite entre les éléments retenus par Voltaire pour désigner les proscriptions et la Convention de 1948 relative à la prévention et à la répression du crime de génocide a ses limites. L'inscription de ce document dans la genèse du concept de génocide ne peut se faire sans précautions. Ce texte de Voltaire est donc l'occasion de s'interroger sur la délimitation précise du concept et sur les usages contemporains du mot qui le désigne. Est-ce le mot ou est-ce la chose qui prolifère ? Et si ce n'est que le mot, quels en sont les effets ?

La question appelle une brève description des catégories juridiques qu'englobe la notion plus générale de crimes de masse. Si le crime contre l'humanité vise des populations indépendamment de leur identité, le crime de guerre est strictement associé aux violences découlant de la conduite d'hostilités guerrières – contre des soldats ou des civils –, toujours indépendamment de leur appartenance nationale ou religieuse. Parce qu'il vise la destruction totale ou partielle d'un peuple en tant que peuple, le génocide est considéré comme « *le crime des crimes*¹ », comme s'il surpassait tous les autres dans l'horreur. Cette hiérarchie donne donc au mot un fort pouvoir mobilisateur vis-à-vis de l'opinion, dont l'adhésion est recherchée par les gouvernements désireux d'intervenir militairement en territoire étranger. L'hypothèse de génocide est également un élément central de la rhétorique des ONG comme des institutions internationales défendant des objectifs dits humanitaires².

1. William Schabas, « Génocide », dans *Droit international pénal*, sous la dir. de Hervé Ascensio, Emmanuel Decaux et Alain Pellet, Paris, A. Pedone, 2000, p. 320.

2. C'est d'ailleurs au nom de la « responsabilité de protéger » que le Conseil de Sécurité de l'ONU a autorisé des interventions armées en Libye et en Côte d'Ivoire, dans les résolutions 1973 et 1975

à dépasser ce niveau de lecture pour accéder à l'implicite du texte, pour « aiguiser l'esprit critique » (CV10, p. 169). Les enseignants du secondaire avaient évoqué combien il était laborieux, pour des collégiens ou des lycéens, de percevoir l'ironie voltairienne en l'absence de références historiques et culturelles suffisantes. Il va sans dire que la disparité entre les milieux socioculturels fait partie des facteurs déterminants, que l'on discerne d'ailleurs dans les témoignages présentés ci-dessous. Or peut-on interpréter le texte en faisant l'impasse sur les subtilités de l'écriture voltairienne ? Les lacunes d'ordre historique ou religieux nuisent surtout au plaisir de goûter le texte, notait Stéphanie Géhanne Gavoty (CV10, p. 167), mais n'empêchent pas les élèves plus âgés d'actualiser aisément, de l'avis général, la pensée du patriarche, pour peu qu'un dispositif pédagogique efficace soit mis en place. Il convient pour cela d'éviter l'excès de formalisme, la réduction des textes de Voltaire à l'étude des procédés de l'argumentation, ce que dénonçaient Anne Vibert et Gersende Plissoneau (CV9, p. 140). Inutile de préciser que les enseignants des petites classes écarteront cet écueil : les choix d'écriture importent moins que l'interprétation du texte, que la manière d'engager la discussion et le débat. Au cycle 3, le fond l'emporte nécessairement sur la forme, laquelle demeure toujours un obstacle, obstacle accru par un vocabulaire réduit, ce qui rend d'autant plus essentiels l'aide et le guidage de l'adulte.

Ce sont donc des approches singulières, adaptées au niveau des élèves, à travers les explications lexicales ou historiques, qui sont proposées ci-dessous. L'échange oral, déjà ciblé parmi les dispositifs les plus efficaces au collège (CV10, p. 158), est privilégié, que ce soit dans le cadre d'une lecture suivie ou analytique. Pierre Leufflen plébiscite le « débat philo » dès les années quatre-vingt dix, avant même son institutionnalisation, une activité et une démarche à part entière que choisit Martine Baratte dans les classes d'aujourd'hui en dépit de la difficulté de l'exercice, notamment quand il est question du « muphti », ce qui n'est pas sans rappeler les arguments relatifs à l'enseignement du fait religieux dans le numéro précédent (CV11, p. 168-169). Certes, nous ne pouvons attendre que toute la complexité du débat philosophique, mise en évidence par Marie Fontaine (CV10, p. 169-175), soit perçue. Les élèves sont toutefois sensibles aux messages les plus évidents, ceux qui les touchent directement, comme la tolérance, la nécessité d'accepter les différences au même titre que la liberté de penser, en accord avec le « vivre ensemble » défendu par Geneviève Sion-Charvet dans le dernier numéro (CV11, p. 176), les premiers pas en somme sur « le chemin d'un humanisme universel » que suggérait Alain Sager (CV11, p. 180). Car tel est bien l'objectif ambitieux ici envisagé à travers l'étude de Voltaire : susciter les premiers pas d'une réflexion critique et d'un éveil à la philosophie, qu'encouragent les programmes de l'école primaire, tout en contribuant à la construction d'une « culture commune ». Lire les contes de Voltaire participe en effet de la culture « classique » des élèves, en écho à de récentes réflexions didactiques (*Enseigner les « classiques » aujourd'hui*, éd. I. de Peretti et B. Ferrer, Bruxelles, Peter Lang, 2012), point que soulignent unanimement les trois contributions ci-dessous.

À ce titre, des outils spécifiques sont expérimentés auprès des jeunes élèves. Certaines éditions adaptent le texte intégral, telle que l'édition en 1300 mots de *Candide* indiquée par Pierre Leufflen (voir la notice sur cette édition dans l'« Enquête sur la réception de *Candide* (VIII) », CV9, p. 179-180) ; d'autres offrent des illustrations, dont Stéphanie Géhanne Gavoty avait précédemment démontré l'intérêt (CV10, p. 165-166). Linda Gil constate les bénéfices que peuvent présenter l'édition jeunesse de l'École des loisirs ou l'édition numérique de la BnF, au même titre que la réécriture parodique de

Candide par Laurent Degos, analysée par Stéphanie Géhanne Gavoty (« Enquête sur la réception de *Candide* (X) », *CV*11, p. 210-215). On ajoutera, pour finir, l'usage du dessin, fréquent dans les petites classes et particulièrement révélateur en CE2 de la progression de la compréhension des élèves. On pourrait d'ailleurs nourrir un prochain numéro de ce débat autour de la question de l'image : serait-ce une méthode d'approche transversale, du cycle 3 au lycée, pour faciliter la lecture des contes aujourd'hui et surtout leur interprétation ?

En somme, ces trois contributions apportent des regards divers et complémentaires sur la manière dont les contes de Voltaire interrogent les très jeunes élèves, révélant la qualité et l'acuité de leurs réactions spontanées. Martine Baratte explore le potentiel philosophique de *Micromégas* dans une classe de CE2 tandis que Pierre Leufflen relate une mise en œuvre pédagogique de *Candide* en CM1/CM2, selon des objectifs plus spécifiquement littéraires, dans les années quatre-vingt dix. C'est par le témoignage d'une lecture non pas scolaire mais privée de ces deux contes, que Linda Gil dévoile tout le plaisir que suscitent encore les talents du conteur.

Béatrice Ferrier (beatrice.ferrier@gmail.com)
Alain Sandrier (alain.sandrier@wanadoo.fr)

Martine Fialip-Baratte, *Micromégas* en classe de CE2 : une gageure ?

Voltaire n'est pas un auteur pour les élèves de l'école élémentaire. Cette assertion fait l'objet d'un consensus tant du côté des prescripteurs que du côté des enseignants et des parents. Les représentations sociales, celles de sens commun et un solide bon sens font que l'étude des textes de Voltaire reste l'apanage des lycéens, des étudiants et des universitaires.

Les programmes de l'école primaire n'ont pas, non plus, pour objet l'étude d'œuvres littéraires. On trouve cependant, depuis l'introduction de la littérature de jeunesse à l'école et, en particulier, depuis les programmes de 2002, des listes d'ouvrages de littérature recommandés pour le cycle 2 et le cycle 3. Le nom de Voltaire n'y apparaît pas. Une étude rapide des manuels de lecture les plus récents proposés pour l'école élémentaire ne révèle encore aucune trace de Voltaire. Le seul endroit où apparaisse son nom, associé à celui de Rousseau, est le programme d'histoire du cycle 3, dans la rubrique « Les Lumières » et sous la forme suivante : « Gutenberg ; 1492 : Christophe Colomb en Amérique ; François I^{er} ; Copernic ; Galilée ; Henri IV et l'édit de Nantes ; Richelieu ; Louis XIV, Voltaire, Rousseau » (B.O. hors série n° 3, du 19 juin 2008).

Je me suis lancée dans l'expérience relatée dans cet article¹ avec pour question initiale : « Présenter une œuvre de Voltaire à l'école primaire : une gageure ? ». Interrogation renforcée encore lorsque j'ai appris que la classe avec laquelle j'allais travailler était un CE2, donc des élèves plus jeunes (8, 9 ans) que je ne l'aurais souhaité.

Je ferai une analyse de cette expérience à partir de la description des séances d'enseignement. Auparavant, je relaterai les interrogations méthodologiques qui l'ont précédée.

1. Que soient vivement remerciés ici, José Végar, qui m'a permis d'intervenir dans sa classe ; Jean-Robert Gagneuil, inspecteur de l'Éducation nationale qui m'a autorisée à y entrer ainsi que madame la directrice et les enseignants de l'école Louise de Bettignies à Villeneuve d'Ascq. Je n'oublie pas bien sûr Béatrice Ferrier sans qui je n'aurais pas eu le bonheur de connaître la Société Voltaire.

Enquête sur la réception de *Candide* (XI)

Coordonnée par STÉPHANIE GÉHANNE GAVOTY et ANDRÉ MAGNAN

La onzième série de cette enquête lancée en 2003 compte six notices. Cet ensemble nourri donne à lire la diversité du matériel virtuel et l'intérêt des enjeux d'étude. Ainsi, à l'heure du numérique et des moteurs de recherche, l'enquête *Candide* se révèle plus riche encore qu'elle n'était, plus méandreuse aussi. Au fil des pages de l'écran, les rapprochements fusent, insolites, foisonnants, découvrant constamment des pistes inédites et de nouvelles orientations.

La livraison de cette année s'ouvre sur les échos contemporains et moqueurs d'un Caraccioli, apologiste mondain en quête d'auditeurs, et sur la dénonciation d'un colporteur à l'Inquisition vénitienne. Elle se poursuit au XX^e siècle, avec Queneau, ce grand lecteur et penseur de *Candide* qu'il n'a cessé de *transposer*, avec monseigneur Jobit, un universitaire reconnu qui fait du conte, également transposé, une parabole où la célèbre clause est interprétée à l'aune de la foi. Elle rejoint l'actualité avec des « bédéistes » français ou québécois. Les crayons profanes des premiers font de *Candide* et de sa diffusion le prétexte d'une trame policière, ceux des seconds campent Voltaire et Louis XIV en épiphanies historiques, donnant à entrevoir la grande richesse des curiosités voltaïriennes québécoises.

Le matériel, extrêmement varié (cette livraison en témoigne), immense surtout, demande à être actualisé, grâce au concours de chacun, car le numérique, ce sont aussi nos boîtes électroniques où s'échangent les billets d'occurrence, « navette » de cette enquête, comme dans une formidable caisse de résonance : que ceux qui se sont prêtés à ce jeu en soient ici remerciés et que ceux qui poursuivront l'aventure le soient déjà à l'avance.

La présentation des données suit pour chaque notice un ordre défini :

0. Bandeau de titre, indiquant la date et la source
1. Description, citation ou résumé du document
2. Circonstances et contexte
3. Analyse du ou des rapports à *Candide*, en termes d'incidence, d'extension, de procédé, de sens, de jugement, etc.
4. Intérêt ou portée du document
5. Aspects connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

Les prochains contributeurs sont invités à s'y conformer, sauf cas particuliers.

On peut naturellement participer à cette enquête sans fournir des notices déjà rédigées. Toute contribution concrète est bienvenue. On pourra, par exemple, communiquer des documents, signaler des références, établir des données, prolonger ou compléter des notices antérieures.

La liste des documents déjà traités est consultable à societe-voltaire.org/enquete3.php

Le site de l'Université de Trèves présente un ensemble très riche de références exploitables à l'adresse suivante : ub-dok.uni-trier.de/ausstellung/candide/candide_fort.htm

Pour plus de détail et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur : Stéphanie Géhanne Gavoty, 37 rue Dautancourt, F-75017 Paris (gavoty@noos.fr).

[fin 1759-début 1760]

Louis-Antoine Caraccioli, Préface du *Livre de quatre couleurs*

1 « Si mon nom se terminait en *aire*, et si je débitais, avec suffisance, qu'un certain docteur *Pangloss* disait que *les cochons étaient faits pour être mangés, puisqu'on mange du porc en Westphalie, et que les jambes étaient faites pour être chaussées, puisqu'on porte des bas*, chacun enchanté, applaudirait à de si belles idées; mais on se moquera des miennes, puisqu'elles ne sont point dans *Candide*. »

2 La mention de *Candide* figure à la fin (p. XXIII) de la « Préface » du *Livre de quatre couleurs*, donné sous une fausse adresse : Aux Quatre éléments, De l'Imprimerie des Quatre saisons, 4444. L'ouvrage serait le fait, d'après Barbier, de Caraccioli; l'éditeur en serait le liégeois Bassompierre, coutumier de l'impression des œuvres de ce littérateur. Cette attribution est moins fantaisiste que celle, glanée sur la toile, qui fait de Caraccioli un imprimeur néophyte qui aurait donné cet ouvrage en polychromie dans le cadre d'un jeu de société galant. Seul le savoir-faire d'un professionnel permet ce jeu des coloris qui caractérise l'ouvrage : jaune ou orangé pour l'impression de la préface, vert ou bleu pour celle du premier chapitre « Des différentes manières de se servir de l'éventail », rouge ou marron pour le second chapitre (« Des toilettes »); le troisième chapitre est donné en rouge clair, « couleur de rose » si l'on reprend les termes de *L'Année littéraire* (t. III, 12 mai 1760); en fin le morceau qui clôt l'ouvrage, la Vie et le testament du chevalier de Muscoloris, « grand-petit-maître de la frivolité », est imprimé en jaune ou orange. La lecture de ces matières ne laisse pas attendre Voltaire ! Précisons enfin que l'ouvrage se vend notamment chez la veuve Duchesne à Paris ou chez Pierre Gosse junior à La Haye.

Si le doute ne peut manquer de planer sur l'attribution de Barbier tant certains propos de ce livre badin peuvent sembler étrangers à la plume du littérateur catholique, il n'en reste pas moins plausible, comme le soutient Anne Richardot qui a récemment donné une édition de cet ouvrage original qu'elle a logiquement associé au *Livre à la mode*, vert ou rose, qu'il s'agisse d'une stratégie d'infiltration destinée à séduire l'espace aristocratique visé; les ambiguïtés du texte se trouvent levées par un « parti pris de représentation ». Sa liberté tient peut-être également à la position géographiquement mouvante de Caraccioli, qui séjourna à Vienne durant une partie de l'année 1759 et poursuivit par la suite ses voyages, ainsi que des bribes de sa correspondance l'attestent (Vienne, Varsovie, Rome sans doute). Il est alors en relation avec un libraire de Liège, Bassompierre qu'il ne nomme pas, mais auquel il indique avoir confié la réimpression d'un autre de ses ouvrages. On peut supposer que Caraccioli, séjournant de façon provisoire dans divers pays, se sent autorisé à libérer sa plume afin de tester, en direction du public, des modalités d'écriture nouvelles.

3=4 La mention de *Candide* est une réécriture du célèbre passage du premier chapitre : « Il est démontré, disait-il, que les choses ne peuvent être autrement : car, tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin. Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes, aussi avons-nous des lunettes. Les jambes sont visiblement instituées pour être chaussées, et nous avons des chausses. [...] le plus grand baron de la province doit être le mieux logé; et, les cochons étant faits pour être mangés, nous mangeons du porc toute l'année : par conséquent [...] tout est au mieux. » (chap. I, p. 119-120, l. 35-46).

Il se pourrait que le texte soit cité de mémoire, à moins qu'il ne soit tronqué, peut-être pour indiquer, par la désinvolture, l'intention de se démarquer de l'auteur tant adulé. Le protocole d'insertion de la citation indique en effet une forme d'anti-voltairianisme. Le choix de la périphrase « Si mon nom

Éphémérides pour 2013

Le principe de cette rubrique n'a pas changé depuis sa première édition (CV3, 2004). Il s'agit de relever un maximum de faits ayant trait à la vie de Voltaire et à ses œuvres, ainsi qu'à la légende voltairienne posthume, s'étant déroulés au cours de toutes les années dont le dernier chiffre du millésime correspond à l'année en cours : donc pour cette année, les années en 3 et pour l'année prochaine celles en 4 (1694, 1704, 1714...1764, 1774..., 1804, 1814, 1824, etc.). Ces faits peuvent être de petites anecdotes ou des événements importants de la geste voltairienne. Ont contribué à ces éphémérides 2013 : Roger Bergeret, Andrew Brown, Béatrice Ferrier, Stéphanie Géhanne Gavoty, Pierre Leufflen et André Magnan.

Nous faisons appel à tous les lecteurs bénévoles, depuis le chercheur chevronné jusqu'à l'amateur passionné. Nous publierons dans un prochain numéro du bulletin électronique de la Société Voltaire une première liste des éléments que nous aurons déjà collectés pour les années en 4. La participation de chacun sera alors sollicitée, soit pour compléter cette liste, soit pour choisir un ou plusieurs sujets à rédiger. Les textes proposés peuvent aller de quelques lignes à une vingtaine de lignes. La plupart des faits étant accessibles dans les biographies classiques ou les ouvrages de critique les plus répandus, on se gardera d'alourdir le texte avec des références, mais on les indiquera sous les textes fournis, surtout s'il s'agit d'ouvrages rares ou peu connus, pour permettre une vérification.

Nous dérogeons à cette règle cette année pour l'éphéméride du 20 octobre 1743 qu'on lira plus loin. Cette « Conversation de Bückeburg » est trop méconnue et malheureusement sous-exploitée. Sa transcription a été publiée dans un ouvrage déjà ancien, trop peu diffusé, qui la révéla : Curd Ochwad, *Voltaire und die Grafen zu Schaumburg-Lippe*, Bremen-Wolfenbüttel, Jacobi-Verlag, 1977, p. 36-49 ([Johann Heinrich Meister], « Conversation avec M. de Voltaire », texte complet en français). On peut en lire un résumé et des extraits dans deux ouvrages plus faciles à trouver : André Magnan, *Dossier Voltaire en Prusse*, SVEC 244, 1986, p. 395-396 et *Voltaire et sa « grande amie »*. *Correspondance complète de Voltaire et de Mme de Bentinck (1740-1778)*, édition de Frédéric Deloffre et Jacques Cormier, Oxford, Voltaire Foundation, 2003, p. xx-xxiv – où la datation est à corriger, p. xx.

André Magnan, qui a coordonné cette rubrique depuis sa création, a souhaité passer la main et Pierre Leufflen en a repris le flambeau. Vous pouvez d'ores et déjà lui signaler des éphémérides en 4 ou l'informer simplement que vous êtes intéressé à collaborer à l'élaboration des éphémérides pour 2014 en écrivant un courriel à ephemerides@societe-voltaire.org.

Janvier

Dans la salve de lettres datées des premiers jours de janvier 1773, Voltaire qui va vers ses quatre-vingts ans, tout en sacrifiant à la tradition des vœux, ne manque pas de geindre, comme à son habitude, sur son état de santé. « Le vieux malade de Ferney » profite toutefois de cette circonstance protocolaire pour regonfler le moral des troupes philosophiques – ainsi d'une vigoureuse lettre à d'Alembert, « cher et digne soutien de la raison expirante ». Plus touchante est sa missive du 1^{er} janvier adressée au jeune avocat Christin, une de ces lettres confiantes et affectueuses que les deux hommes échangèrent à partir de 1765. Nulle affectation, ou si peu, lorsque Voltaire évoque la sénilité qui le guette : il a égaré une lettre d'un ami de Christin et oublié le nom du correspondant à qui il doit répondre. « Or, ce vieux bon homme prie M. Christin de lui dire ce nom, afin de ne pas passer pour aussi impoli qu'il est vieux ». Christin se trouve alors engagé dans une cause où Voltaire le soutient : la défense des serfs du Mont-Jura. Il est « le général des douze mille hommes ». Tout en badinant, l'image guerrière souligne l'esprit

de combat qui anime encore le patriarche, tout vieux, tout radoteur et malade qu'il dit être. Et il ne quittera pas l'air martial pour souhaiter « honneurs, santé et victoire au général et à ses troupes ».

*

Le bulletin municipal officiel de la ville de Paris du 1^{er} janvier 1933 prend acte de la décision de transférer la statue de « Voltaire à vingt-cinq ans », œuvre du sculpteur Émile-Placide Lambert, dans les dépôts de la capitale. Lambert, qui avait hérité le château de Ferney de son beau-père, Claude-Marie David, en 1878, avait fait don de cette statue à la ville de Paris en 1886. Il aurait aimé la voir installée dans le petit square situé face à l'entrée des artistes de la Comédie-Française, à l'extrémité de l'avenue de l'Opéra. Mais son atelier parisien se situant rue de La Tour d'Auvergne dans le 9^e arrondissement, il accepta qu'elle fût érigée au centre de la cour intérieure de la mairie de son quartier, rue Drouot. L'inauguration eut lieu le 6 novembre 1887. Cette belle statue, de la veine de celle qui accueille encore le visiteur à Ferney et que Lambert offrit à la ville en 1890, représentait Voltaire dans la force de sa jeunesse, en habit de cour, une épée d'apparat à son côté droit et tenant *La Henriade* dans sa main gauche. Lambert en avait payé les frais d'installation et de piédestal. Un héritage coûteux, en somme...

Le bulletin officiel entérine une situation avérée. La statue a déjà été enlevée le plus discrètement possible, le 21 mars 1932, sous l'impulsion d'une de ces ligues patriotiques qui tiennent alors le haut du pavé. C'est un monument aux morts de la Grande guerre qui doit la remplacer. Pour éviter la polémique, les autorités ont procédé en toute discrétion. Tant et si bien que ce n'est qu'à l'automne 1933 que quelques articles de presse commencent à s'interroger sur la disparition de la statue. « Prêtée » à la ville de Châtenay, que quelques érudits locaux tenaient encore pour le lieu de naissance du philosophe, elle avait été installée au printemps dans le parc de la mairie. Dix ans plus tard, en 1942, elle fut fondue, comme beaucoup d'autres, sur ordre de l'occupant, pour participer à l'effort d'armement du Troisième Reich.

*

Le 29 janvier 1803, s'éteignait, dans la misère et le dénuement, Claire-Hippolyte Lérès, dite Mademoiselle Clairon ou « la Clairon », qui avait connu la gloire à la Comédie-Française en jouant à partir de 1745 tous les grands rôles tragiques. Durant une vingtaine d'années, détrônant à force de travail technique sa grande rivale, « la Dumesnil », elle interpréta toutes les grandes héroïnes du théâtre voltairien. En travaillant la diction de chaque vers et le caractère de ses personnages, elle réussit à sortir le jeu des comédiens tragiques de sa grandiloquence uniforme. La Clairon faisait vivre chacun de ses rôles. Elle fut, avec Lekain, l'interprète idéal du théâtre de Voltaire, la clé de nombre de ses succès à la scène. Elle avait fait un séjour à Ferney en 1765, juste avant de se retirer, victime notamment de son engagement pour la défense du statut du comédien et contre l'excommunication qui continuait à s'exercer à leur encontre. Elle reçut évidemment l'appui de Voltaire dans ces combats.

Février

Le 6 février 1813, dans le magnifique théâtre de la Fenice à Venise, avait lieu la première de *Tancredi*, opéra de Rossini, inspiré de la tragédie de Voltaire, *Tancrede*, adaptée par le librettiste Gaetano Rossi. L'intrigue sicilienne et le succès du spectacle original, porté par les talents de la Clairon et de Lekain, à grand renfort de figurants et dans de somptueux décors, sur un plateau libéré de ses banquettes, justifiaient l'adaptation. *Tancredi* marque le véritable début d'une carrière exceptionnelle pour Gioachino Rossini qui n'a pas encore vingt-et-un ans, bien qu'à la première, le spectacle ait été interrompu au second et dernier acte par le malaise de la cantatrice-vedette. Rossini, qui avait été fidèle au dénouement de Voltaire, fut-il pris d'un semblable malaise lorsqu'il dut, sous la pression du public, récrire une fin plus heureuse, dont on est revenu aujourd'hui ? Dix années plus tard, en février 1823, la même collabo-

Relectures

Le Cévenol et le Champenois : Victorin Fabre et Patris-Debreuil, admirateurs de Voltaire

En souvenir de Raymond Trousson

Les lecteurs de ce feuilleton n'ignorent pas que je les fais victimes de mes rencontres de chineur impénitent et d'explorateur obstiné de la poésie d'un dix-huitième siècle que je suis irrémédiablement enclin à prolonger très tard dans le suivant, et tout d'abord parce que les continuités, en matière d'idées littéraires et esthétiques, permettent à mes yeux de mieux évaluer l'importance des ruptures, trop souvent privilégiées par commodité par les historiens pressés d'établir des tableaux et des classements. J'étais donc, une fois de plus, plongé dans un chantier – que je désespère de voir aboutir un jour – sur la poésie de l'époque Napoléon, où la figure de Voltaire est toujours très présente et sert souvent d'étendard à ceux qui cherchent à s'affirmer comme les héritiers des Lumières ou d'épouvantail à ceux qui, déjà, ont entrepris de liquider l'héritage d'un siècle rationaliste et impie, lorsque j'ai rencontré les deux poètes dont je voudrais parler ici.

* * *

L'un des deux est assez connu, de nom du moins : c'est le Cévenol – mais de confession catholique – Marie-Jacques-Joseph-Victorin Fabre (1785-1831)¹, versificateur et orateur précoce qui, après ses années de collège à Lyon et la publication à Privas, en l'an X, d'un introuvable petit *Poème sur la paix*, s'établit à Paris avant même d'avoir vingt ans, y commence une brillante carrière de poète de concours et inscrit très tôt son nom au palmarès de quelques notables compétitions d'éloquence, ce qui lui permet d'occuper dès 1810 une chaire à l'Athénée de Paris. Lié avec le milieu intellectuel de la *Décade philosophique*, soutenu par Ginguéné comme par Parny² ou Le Brun-Pindare, héros bien malgré lui d'un fait-divers largement répercuté par la presse d'alors³, il jouit rapidement d'une grande notoriété. Après un *Éloge de Boileau-Despréaux*⁴ (Paris, Levrault, Schoell et Cie, an XII-1805), il publie des *Opuscules en vers et en prose* (Paris, Vve Panckoucke, 1806), qui contiennent notamment un *Discours en vers sur l'indépendance de l'homme de lettres*, honoré d'un accessit au concours de l'Institut l'année précédente, puis un *Discours*

1. Sur Victorin Fabre, on consultera la notice de J. Sabbatier, en tête du tome I de l'édition posthume des *Œuvres* (Paris, Paulin, 1844) et le *Discours préliminaire* de l'*Histoire de la Révolution française*, publiée par son frère Auguste (Paris, Thoissier-Desplaces, 1833), qui contient de belles pages admiratives du cadet à propos de son aîné.

2. On connaît des vers de Parny adressés à Victorin Fabre dès 1806 (*Œuvres d'Évariste Parny*, Paris, Debray, 1808, t. II, p. 153-154) : cette petite pièce fait naître le poète cévenol dans la station thermale de Vals-les-Bains, et non pas à Jaujac.

3. À l'automne 1805, le coche d'eau sur lequel il avait pris place avec son jeune frère Auguste, futur auteur du poème de *La Calédonie* (1823) et farouche adversaire républicain de Charles X, et une quarantaine d'autres voyageurs pour descendre le Rhône entre Lyon et Le Pouzin, heurté par une péniche, fit naufrage : on dénombra vingt-huit victimes, mais Victorin, avec un dévouement héroïque, parvint à sauver son frère et leur cousin Jean-André-Hippolyte Champanhet (1785-1868), futur député sous la Monarchie de Juillet.

4. Sujet du concours de l'Institut, mais Victorin Fabre n'envoya pas son texte... Non plus d'ailleurs que Jean-Pons-Guillaume Viennet (1777-1868), dont les *Essais de poésie et d'éloquence* (Paris, Fuchs, Lorient, Veuve Baudoin, an XIII-1804) contiennent aussi (p. 161-183) un *Éloge de Boileau*, plus concis.

en vers sur les voyages (Paris, Colas, 1807), couronné à la suite de débats très animés en même temps que le poème de Charles-Hubert Millevoye (1782-1816) sur le même sujet, un *Éloge de Pierre Corneille* (Paris, Baudouin, 1808) qui remporte le prix d'éloquence contre celui du royaliste Louis-Simon Auger (1772-1829), un poème sur *La Mort de Henri IV* (Paris, Farge, 1808) que couronne l'Académie de Nîmes, un *Éloge de La Bruyère* (Paris, Baudouin, 1810) qui à nouveau remporte le prix d'éloquence à l'Institut.

À l'apogée de l'Empire, Victorin Fabre, âgé d'à peine vingt-cinq ans, est donc déjà auréolé d'une gloire littéraire très brillante : le poète, qui se risque à l'élégie et aux imitations ossianiques à la manière de Baour-Lormian ou s'essaie au vaudeville (*Bérenger ou l'anneau de mariage*, en collaboration avec A. M. Lafortelle, 1809), est considéré comme plus que prometteur, tandis que l'orateur, si ses opinions esthétiques et politiques, très favorables à la Révolution et à l'héritage des Lumières, ne font pas toujours l'unanimité, a déjà conquis une place majeure. L'affaire du *Tableau littéraire du XVIII^e siècle* (Paris, Baudouin, 1810), sujet de concours annoncé par l'Institut dès le couronnement de l'Empereur⁵ et dont les résultats, remis d'année en année, ne furent finalement proclamés qu'au printemps 1810, peu avant la programmation des prix décennaux qui eut lieu à l'automne, confirme cette position glorieuse et exposée : le jeune écrivain, selon la rumeur publique et des allusions transparentes du secrétaire perpétuel Jean-Baptiste Suard (1732-1817) aurait pu l'emporter dès 1808 sur ses concurrents, mais son ouvrage comporte un passage litigieux interprétable comme favorable à Robespierre et les académiciens se refusent à lui donner la palme avant qu'il n'en ait fait le sacrifice. Il se décide finalement à le faire, mais se voit contraint de partager le prix avec Antoine Jay (1770-1854), écrivain d'échine incontestablement plus souple et toujours empressé à célébrer la gloire de l'Empereur⁶.

Mais cette affaire, jointe au peu d'empressement marqué par Victorin Fabre à unir sa voix aux concerts lyriques plus ou moins spontanés destinés à chanter le mariage de Napoléon avec l'Autrichienne, puis la naissance du Roi de Rome⁷, marque un tournant dans la carrière du poète cévenol : refusant les pensions qui l'inféoderaient au pouvoir impérial, considéré par l'Empereur lui-même comme un disciple de Voltaire (pour lequel il ne cachait jamais son admiration), il devient, *volens nolens*, l'incarnation à la fois de l'opposition politique et d'une sorte d'extrémisme philosophique. Ses cours de l'Athénée sont l'objet de comptes rendus violemment hostiles. Attirant une foule d'assistants, ils ne font qu'augmenter l'animosité du pouvoir à son égard et ce n'est pas sans mal qu'il obtient un nouveau prix de poésie à l'Institut, pour ses *Embellissements de Paris* (Paris, Colas, 1811). En revanche, son *Éloge de Montaigne* (Paris, Maradan, 1812), ne recueille qu'une mention honorable, le jury ayant préféré couronner – en dépit du soutien de Ginguené, de Garat et du cardinal Maury – Abel-François Villemain (1790-1870), alors à l'orée d'une exceptionnelle carrière universitaire, et attribuer deux seconds prix, à Antoine Jay et à Joseph Droz (1773-1851).

C'est pour ainsi dire la fin de la carrière publique du poète cévenol, si l'on excepte le prix remporté

5. Voir principalement Roland Mortier, *Le Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle, un épisode de la guerre philosophique à l'Académie française sous l'Empire, 1804-1810*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972. À compléter par Jean-Noël Pascal, « Les débuts du procès des Lumières : Barante et son *De la littérature française pendant le XVIII^e siècle* », *Orages, littérature et culture 1780-1830*, 2, 2003, p. 177-190; Catriona Seth, « L'Institut et les prix littéraires », dans *L'Empire des Muses, Napoléon, les Arts et les Lettres*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2004, p. 111-131; Jean-Noël Pascal, « Regards sur un siècle écoulé : la poésie du XVIII^e siècle vue de l'Empire », dans *Entre deux eaux, les secondes Lumières et les ambiguïtés (1789-1815)*, éd. Anouchka Vasak, Paris, Le Manuscrit, 2012, p. 273-306.

6. Selon son frère Auguste, Victorin Fabre voyait en Bonaparte, dès les 18 brumaire, « l'assassin de la liberté française » (*Histoire de la Révolution*, t. I, p. XII).

7. Voir notamment Jean-Noël Pascal, « Des Pindares comme s'il en pleuvait : odes et dithyrambes sur la naissance du Roi de Rome (1811) », dans *L'Ode, en cas de toute liberté poétique*, éd. Didier Alexandre, Geneviève Cammagre et Marie-Catherine Huet Brichard, Berne, Peter Lang, 2007, p. 61-80; « Quand les cadres de l'administration chantaient l'Empire et l'Empereur : coup d'œil sur un recueil collectif semi-officiel de 1812, *L'Hymen et la Naissance* », dans *Cahiers Roucher-André Chénier*, 27, 2008, p. 111-147.

Manuscrits en vente en 2012

Cette rubrique est assurée par Jean-Daniel Candaux, avec le concours d'Ulla Kölving et d'Andrew Brown. Nous remercions de son aide François Jacob, directeur de l'Institut et Musée Voltaire. Prière de communiquer toutes informations sur les documents et voltairiana passés en vente à Jean-Daniel Candaux, 24 Bourg-de-Four, CH-1204 Genève, ou par courriel à cahiers@societe-voltaire-org.

I. MANUSCRITS D'ŒUVRES

Éléments de la philosophie de Newton

Réunion de 3 feuillets autographes (in-8°, in-12 et in-4°) dont deux avec figures, non signés, et d'un feuillet in-12 portant une correction et un ajout de la main de Voltaire.

Témoignage du travail de Voltaire sur Newton, peut-être en vue de la publication des *Éléments de la philosophie de Newton* en 1738.

Paris, Christie's, *Émilie Du Châtelet. Ses travaux scientifiques & le château de Cirey*, lundi 29 octobre 2012, n° 12, estimé 7.000-10.000 €, adjugé 109.000 €.

Éléments de la philosophie de Newton

De la nouvelle Philosophie de Newton a madame la marquise du Chastellet. Copie manuscrite avec quelques corrections autographes. [Suivi de:] – *Essay sur la nature du feu et sur sa propagation.* Copie manuscrite d'une main différente comportant un ajout autographe d'Émilie Du Châtelet. Vers 1737-1738.

Deux manuscrits en un volume in-folio (318 x 205 mm). Encre sur papier vergé. 182 pp. ch., un feuillet blanc, 16 pp. ch. et 19 pp. ch. (Quelques rousseurs.) Cartonnage orné de l'époque (taché, accidents avec manques au dos).

On relève quelques corrections de la main de Voltaire ou du copiste ainsi qu'un ajout autographe de Voltaire (p. 27) accompagné d'un schéma.

[Pour plus de détails sur ce manuscrit, voir Andrew Brown, « "Minerve dictait et j'écrivais": les archives Du Châtelet retrouvées », *CV* 11, p. 20-26.]

Paris, Christie's, *Émilie Du Châtelet. Ses travaux scientifiques & le château de Cirey*, lundi 29 octobre 2012, n° 23, estimé 50.000-70.000 €, adjugé 421.000 €.

Épître au cardinal Quirini

Copie contemporaine des « Vers de M. de Voltaire au cardinal Quirini qui lui demandoit absolument une ode sur l'Église catholique de Berlin à laquelle il avoit fait des présens » :

Eh quoy vous voulés que je chante
Ce temple orné par vos bienfaits
Dont aujourd'hui Berlin se vente...

3 ½ p. in-4°.

Paris, Ader Nordmann, Salle Favart, *Lettres et manuscrits autographes*, jeudi 28 juin 2012, Thierry Bodin, expert, n° 383, estimé 100-120 €.

Notes marginales

Jean-Étienne-Marie Portalis, manuscrit de la *Consultation sur la validité des mariages protestants de France*, annoté par Voltaire [faisant partie d'un recueil intitulé *Consultations Tome VI*].

Manuscrit accompagné d'une lettre autographe de Voltaire : sans date, *délibéré à Aix*, 114 pages in-folio, foliotées 555-671 (ce manuscrit était à l'origine folioté 1 à 114 avant de faire partie de notre recueil). Papier vergé, encre noire, écrit par une secrétaire, signé «P». Texte en colonne avec de nombreuses annotations autographes marginales de Voltaire.

Pour plus de détails, voir ci-dessus, Ulla Kölling, «Voltaire, Portalis et le mariage des protestants», p. 169-180.

Marseille, Leclere, *Jean-Étienne-Marie Portalis (1746-1807)*, samedi 24 novembre 2012, Paul Benarroche, expert, n° 5 (dont ce manuscrit constitue un élément), estimé 120.000-150.000 €.

Théâtre

Réunion de trois pièces de Voltaire jouées au château de Cirey dans le petit théâtre que le philosophe fit aménager dans les combles. Copies manuscrites peut-être de la main de Longchamp (?), secrétaire et copiste de Voltaire. Ensemble de 15 cahiers in-8°. Encre noire sur papier vergé. (Pliure centrale, quelques menues taches et rousseurs sans gravité.)

– *L'Enfant prodigue. Rolle de Madame Croupillac*. Vers 1739. 9 feuillets. Titre deux fois répété au recto du premier feuillet, d'une autre main. (Couture faible et premier feuillet en partie détaché.)

– [*Le Comte de Boursoufle ou mademoiselle de la Cochonnière*]. 7 cahiers de 2, 4, 6 ou 12 feuillets avec au verso du dernier feuillet le nom du personnage – *Rôle de Pasquin* avec l'annotation «pr M^r Duplessis»; – *Rôle du chevalier*; – *Rôle du comte de Boursoufle*. (Déchirure avec petit manque de texte au dernier feuillet.); – *Rôle de Maraudin*; – *Rôle de Monsieur le Baron*; – *Rôle de Madame Barbe*; – *Rôle du Bailly*. Manque les rôles de Mlle de la Cochonnière et de Colin.

– *Bacchus*. Joué dans les cabinets en 1747. Un cahier de 8 feuillets in-8 épinglés. (Premier feuillet sali avec trou de brûlure.) Probablement une variante du *Temple de la Gloire* créé à Versailles le 25 novembre 1745.

[*On joint*:] – [Favart, Charles-Simon]. *Cythère assiégé...* Copie manuscrite. Encre sur papier. 42 feuillets in-folio. (Quelques déchirures et salissures.) – Six cahiers comportant chacun un rôle d'une pièce non identifiée, sans doute inédite.

Paris, Christie's, *Émilie Du Châtelet. Ses travaux scientifiques & le château de Cirey*, lundi 29 octobre 2012, n° 17, estimé 3.000-5.000 €, adjugé 85.000 €.

Réunion de quatre livrets. Copies manuscrites vraisemblablement distribuées à chacun des acteurs lors des répétitions.

– *Rôle de lord murray dans l'écoisaise*. Cahier in-8° de 8 feuillets dont 4 feuillets de texte. Titre à l'encre au recto du premier feuillet. (Rousseurs.)

– Rôle d'Orosmane dans *Zaïre*. Cahier in-8° de 39 pages. (Rousseurs, petites déchirures sans gravité.)

- tophe Paillard, Gillian Pink, John Renwick, Gerhardt Stenger, Jeroom Vercruysse. Oxford, Voltaire Foundation, 2012. XXX 541 pages. ISBN 978-0-7294-1041-0.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 61A. *Œuvres de 1766 (II) : Commentaire sur le livre Des délits et des peines*. Édition critique par Christophe Cave, p. 1-168. *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*. Édition critique par Robert Grandroute, p. 169-261. *Discours présenté par les natifs. Requête présentée aux seigneurs médiateurs le 23 avril 1766. Mémoire*. Édition critique par Fabrice Brandli, p. 263-302. *Dialogue du douteur et de l'adorateur*. Édition critique par Marie-Hélène Cotoni, p. 303-329. *Les Dernières paroles d'Épictète à son fils*. Critical edition by Antonio Gurrado, p.331-350. *Idées de La Motte Le Vayer*. Critical edition by Mark Waddicor, p. 351-369. Oxford, Voltaire Foundation, 2012. XXVI 394 pages. ISBN 978-0-7294-0989-6.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 61B. *Theatre 1766-1767 : Octave et le jeune Pompée, ou Le Triumvirat*. Critical edition by Dennis Fletcher, p. 1-204. *Du gouvernement et de la divinité d'Auguste*. Critical edition by Dennis Fletcher, p. 205-224. *Des conspirations contre les peuples, ou des proscriptions*. Édition critique par Jacqueline Marchand, p. 225-258. *Les Scythes*. Critical edition by Robert Niklaus and Thomas Wynn, p. 259-474. *Charlot, ou la comtesse de Givry*. Critical edition by Thomas Wynn, p. 475-611. Oxford, Voltaire Foundation, 2012. XXIV 633 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1007-6.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 79A (I et II). *La Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de S. M. L. R. D. P.* Édition critique par Bertram Eugene Schwarzbach. Oxford, Voltaire Foundation, 2012. XXIV 827 pages. ISBN 978-0-7294-1017-5.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 140. *Corpus des notes marginales de Voltaire 5. La Barre-Muyart*. Sous la direction de Natalia Elaguina. Bibliothèque nationale de Russie ; Oxford, Voltaire Foundation, 2012. XII 950 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-0940-7.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 143. *Corpus des notes marginales de Voltaire 8. Rollin – Sommier*. Sous la direction de Natalia Elaguina. Bibliothèque nationale de Russie ; Oxford, Voltaire Foundation, 2012. XXXII 592 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-0967-4.
- Zadig ou la destinée*. Appareil pédagogique par Laetitia Serres ; lexique établi par Christiane Girodias-Majeune. [Paris], Magnard, 2012 (Classiques & patrimoine, 22). 127 pages. Illustrations. ISBN 978-2-210-76080-6.

Correspondance

- Documents of Catherine the Great. The correspondence with Voltaire and the instruction of 1767 in the English text of 1768*. Edited by William Fiddian Reddaway. Cambridge, Cambridge University Press, 2012. XXXII 349 pages. ISBN 9781107694859. (Deux parties : la première, en français, contient la correspondance entre Catherine de Russie et Voltaire de 1763 à 1777 ; la deuxième, en anglais, concerne « Les Instructions pour la commission chargée de composer un nouveau code de lois » ; publication originale : 1931).

Recueils

- Écraser l'infâme : une anthologie* présentée par Jean-Baptiste Borel. Paris, Société éditrice du Monde, 2012 (Les rebelles, 16). 190 pages. ISBN 978-2-36156-084-3.
- Spinoza, Voltaire, *Miracles*. [Avant-propos : François L'Yvonnet]. Paris, L'Herne, 2012 (Carnets de L'Herne). 93 pages. ISBN 978-2-85197-249-1.
- Recueil de pièces fugitives en prose et en vers, par M. de V****. Édition établie et annotée par Olivier Ferret et Myrtille Méricam-Bourdet. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012 (Textes et contre-textes, 12). 248 pages. ISBN 978-2-86272-613-7.

Trois contes philosophiques. Présentation, chronologie, notes et dossier par Dominique Lanni. [Paris], Flammarion, 2012 (Étonnants classiques). 161 pages. Illustrations. ISBN 978-2-0812-8583-5. (Contient : *Histoire des voyages de Scarmentado*, de Voltaire ; *Ziméo*, de Saint-Lambert ; *Madame de La Carlière*, de Diderot). (Édition revue).

Voltaire en verve : [mots, propos, aphorismes]. Présentation et choix David Alliot. Paris, Horay, 2012 (En verve). 122 pages. ISBN 978-2-7058-0506-7.

Traductions

L'Ingénu

[Italien] *L'ingenuo. Storia vera tratta dai manoscritti del padre Quesnel*. [Traduzione di Maria Moneti]. Milano, Il Sole 24 Ore, 2012 (I libri della domenica. Racconti d'autore, 35). 79 pages.

Micromégas

[Italien] *Micromega. Micromégas. Cortoromanzo classico*. Traduzione a cura di Vanessa Leone. Milano, Leone, 2012 (I leoncini, 23). 69 pages. ISBN 978-88-6393-077-1. (Texte italien et français).

Le Philosophe ignorant

[Espagnol] *El filósofo ignorante*. Prólogo de Fernando Savater. Traducción y notas de Mauro Armiño. Epílogo de Javier Jiménez. Madrid, Fórcola, 2012 (Singladuras, 1). 139 pages. ISBN 978-84-15174-69-1.

Traité sur la tolérance

[Italien] *Trattato sulla tolleranza*. Roma, Edizioni associate, 2012 (Bibliothèque). 159 pages. ISBN 978-88-267-0609-2.

LIVRES ET RECUEILS

Arianrhod, Robyn, *Seduced by logic : Émilie Du Châtelet, Mary Somerville, and the Newtonian revolution*. Oxford, Oxford University Press, 2012. 352 pages. ISBN 978-0-19-993161-3.

Brown, Hilary, *Luise Gottsched the translator*. Rochester, Camden House, 2012 (Studies in German literature, linguistics and culture). 248 pages. ISBN 978-1-5711-3510-0. (Concerne Émilie Du Châtelet).

Cahiers Voltaire. Revue annuelle de la Société Voltaire, 11, 2012. 300 pages. Illustrations. ISBN 978-2-84559-096-0.

Cardona Suárez, Luis Fernando, *Dolor en la armonía. Justificación leibniziana del sufrimiento*. Granada, Comares, 2012 (Nova Leibniz, 3). 125 pages. ISBN 978-84-98369-37-3. (Concerne Voltaire).

Connors, Logan J., *Dramatic battles in eighteenth-century France : philosophes, anti-philosophes and polemical theatre*. Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, 2012 : 7. XII 275 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1047-2.

De Platon à Voltaire et Koräis : la philosophie grecque ancienne et les Lumières : œuvres d'art du Musée du Louvre à Thessalonique. [Expositions du Musée archéologique de Thessalonique, du 12 octobre 2012 au 27 janvier 2013]. [Catalogue par] Polyxenē Adam-Belenē, Euangelia Stephanē, Katerina Mauromichalē. Thessalonique, Musée archéologique de Thessalonique, 2012. 111 pages. ISBN 978-960-9621-08-03 (erroné). (Texte bilingue).

Thèses

Cette rubrique est coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty, à qui on peut envoyer toutes informations sur les thèses relatives à Voltaire, soutenues ou en cours (theses@societe-voltaire.org).

Sarra Abrougui, *Les Religions de l'Antiquité classique dans l'œuvre de Voltaire : recension et réception*, sous la direction d'Yves Lehmann et Pierre Hartmann, Université de Strasbourg (en cours depuis 2010).

La thèse de doctorat menée actuellement s'inscrit dans une longue lignée d'études consacrées à la présence de l'Antiquité chez les auteurs français (Du Bellay, La Fontaine, Flaubert...). Elle s'attache aux témoignages de Voltaire sur les religions de l'Antiquité classique et leur utilisation dans un cadre philosophique contemporain. Elle vise à établir que ces religions, objet d'une véritable réflexion au XVIII^e siècle, sont instrumentalisées chez Voltaire.

Le premier mouvement de la thèse cherchera à démontrer que les traités philosophiques, comme le *Dictionnaire philosophique* ou les *Questions sur l'Encyclopédie*, les contes comme *Le Taureau blanc* et *Le Songe de Platon*, ainsi que les tragédies telles *Œdipe*, recourent à cette thématique, essentiellement dans sa fonction de contre-exemple référentiel dans un combat idéologique contre l'extrémisme outrancier et les formes de superstition des grandes religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam. Mises en parallèle avec le rite catholique, les religions grecques et romaines participent, sous la plume de Voltaire, à une dénonciation de la crédulité humaine, cette idolâtrie dont veut triompher l'esprit nouveau, et des prétentions universalistes du christianisme contemporain.

La thèse ainsi définie pose des problèmes d'interprétation non négligeables, notamment pour ce qui concerne les fondements et les enjeux de la critique voltairienne. Il s'agit d'analyser la distinction entre le rôle de l'historien « objectif » et celui du philosophe « engagé ». Nous nous interrogerons sur la pertinence de la connaissance de Voltaire des religions grecque et romaine. La question est de savoir si le philosophe des Lumières cherche à restaurer certaines des valeurs philosophiques et religieuses de la Grèce et de Rome, ou s'il entend plutôt établir un parallèle entre tel aspect de la religion des Grecs et des Romains et son pendant chrétien. Aussi, nous nous demandons dans quelle mesure la référence à la religion gréco-romaine peut contribuer à la reconstruction des religions monothéistes et en particulier le christianisme.

En effet, nombreux sont les textes dans lesquels Voltaire, qui soutient la théorie d'une origine politico-sociale de la religion, présente les religions grecque et romaine comme des phénomènes sociaux. Il en stigmatise les rites officiels pour suggérer la superficialité (la célébration rituelle n'implique pas nécessairement une adhésion rationnelle), l'absurdité (car seul compte un rapport direct de l'homme à Dieu qui rend inutile la médiation rituelle) et la niaiserie du fait religieux antique – comme dans son introduction à *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. L'analogie établie entre les pratiques religieuses issues de la Grèce et de Rome et celles exigées par le christianisme aboutit à concevoir ces dernières comme des pratiques régressives.

La dimension mythologique qui nimbe les religions de l'antiquité gréco-romaine fait également l'objet d'un traitement voltairien que la seconde partie de la thèse étudiera sous ses deux aspects, esthétique et critique. D'un point de vue méthodologique, deux paramètres d'étude ont été dégagés et retenus : le cadre ethno-anthropologique qui invite à considérer l'aspect mythologique comme une idéologie – c'est généralement le statut du mythe dans les textes des traités philosophiques ; et le cadre rhétorico-

sémiotique qui consiste à s'interroger sur la place et la fonction du mythe dans le champ des figures et des images, cadre particulièrement probant dans les contes philosophiques tels *Le Taureau blanc* et *Le Songe creux*.

La troisième partie se propose d'examiner les traits, voire les caractéristiques et les fonctions de la religion philosophique d'après le philosophe des Lumières, tout en établissant un rapport entre la philosophie grecque et latine et celle des modernes. En effet, fondée sur une démarche foncièrement critique, la religion philosophique ou naturelle se veut spécifique : elle a pour objet l'étude des croyances religieuses et la connaissance théorique des causes premières, à savoir la métaphysique.

Les religions antiques se trouvent instrumentalisées au profit de fins polémiques ; elles suggèrent l'antichristianisme de Voltaire dont la pensée philosophique ne manque pas d'entrer en conflit avec la religion instituée. Dans son combat contre le dogmatisme, la connaissance et les explications scientifiques, filles de la raison, s'opposent à la foi et aux croyances populaires, sœurs de la superstition. Ce qui l'amène d'ailleurs à critiquer les institutions et les rites du culte chrétien. La religion devait être ainsi la condition nécessaire du progrès de l'humanité. Aussi invite-t-il ses contemporains à fonder une religion nouvelle – une religion du cœur et de l'esprit.

Sarra Abrougui

Stéphanie Bernier-Tomas, *Les Contes en vers au XVIII^e siècle*, sous la direction de Sylvain Menant, Université de Paris IV-Sorbonne, décembre 2011.

Au XVIII^e siècle, un foisonnement de contes en vers emplit le ciel de la poésie, preuve, contrairement à ce qu'affirme la doxa, que la production poétique est abondante et appréciée du public de l'époque. Certes le phénomène n'est pas nouveau, le récit versifié ayant connu la notoriété à la fin du siècle précédent grâce à la célébrité des *Contes* de La Fontaine, néanmoins il revêt une toute autre ampleur dès la fin du règne de Louis XIV, tant au niveau de l'attrait qu'il suscite que de l'importance quantitative du phénomène. Après un règne marqué par l'austérité et la répression de toute déviance par rapport à la norme intellectuelle et religieuse, la Régence apparaît comme une introduction au siècle nouveau auquel elle donne son ton et son style, à la fois enjoué et badin ; cette brusque libération des mœurs favorise les *versiculi* volontiers licencieux qui égaient toutes les sociétés du temps, parisiennes comme provinciales, aristocratiques comme bourgeoises. Véritable effet de mode, comme le conte de fées qui le précède, le conte en vers est pratiqué par les auteurs reconnus, à l'instar de Voltaire, mais surtout par les *poetae minores* qui songent moins à édifier une œuvre qu'à divertir, tel Grécourt, l'auteur le plus prolifique du temps à qui l'on doit plus d'une centaine de pièces, voire par les amateurs. On trouve les contes en édition séparée, lorsqu'ils sont de bonne longueur, réunis en recueil pour les écrivains à succès, ou publiés dans les périodiques, entre autres pièces fugitives, odes, épîtres ou épigrammes. En dépit de l'ampleur du phénomène, la critique moderne l'a ignoré presque totalement et le genre ne fait au mieux que l'objet d'allusions ou de brefs chapitres insérés dans des études générales. Se situant aux confins de la littérature dans une acception étroite, il est en effet déconsidéré et contaminé par le stéréotype qui l'associe à une infralittérature, jugé indigne d'une analyse littéraire sérieuse. Cette étude, qui entre dans le champ de la littérature sérielle, s'est donc donné pour ambition de restituer tout un pan d'histoire poétique négligé par la littérature officielle, d'exhumer des pièces que l'on a tenues trop longtemps dans une piètre opinion, et pour finalité de circonscrire cet étrange objet littéraire, non codifié par les théoriciens et décrié par les tenants de l'orthodoxie littéraire, et qui se définit tout autant par des traits de style remarquables, comme la recherche systématique de l'esprit, que par ses refus.

Ce « micro-genre » selon l'expression de Marc Fumaroli, qui s'apparente à la poésie fugitive, se présente tout d'abord comme une émanation directe de l'art de la conversation si prisé à l'époque qu'il impose des thèmes aux écrivains et modèle la poétique fantaisiste et erratique des textes. On lit et on

Comptes rendus

Cette rubrique est coordonnée par Alain Sandrier. Pour proposer un ouvrage pour compte rendu, merci de le contacter au 27 avenue de Flandre, F-75019 Paris (comptesrendus@societe-voltaire.org). Les ouvrages non sollicités devraient être envoyés à la Société Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, sans dédicace personnelle.

Les opinions exprimées sont celles de leurs auteurs.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 79A: vol. 1 (Introduction, Texte) et 2 (Annotation, Liste des ouvrages cités, Index): *La Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de S. M. L. R. D. P.* Édition critique par Bertram Eugene Schwarzbach, Oxford, Voltaire Foundation, 2012, xxiv 827 p.

Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise Du Châtelet-Lomond, *Examens de la Bible*. Édités et annotés par Bertram Eugene Schwarzbach, Paris, Honoré Champion, coll. « Libre pensée et littérature clandestines », n° 19, 2011, 1024 p.

Il faut rassembler dans une même recension ces deux monuments d'édition parus à quelques mois d'intervalle. Ce n'est pas seulement parce qu'ils ont le même éditeur, B. E. Schwarzbach, le seul sans doute parmi les dix-huitiémistes à posséder la culture très approfondie et spécialisée que ces œuvres impliquent. C'est aussi parce que ces deux textes, dont on attendait depuis longtemps une édition savante, partagent la même cible: nous sommes ainsi enfin à même de comparer deux réquisitoires très différents contre la Bible, qui montrent la puissance d'esprit critique du couple le plus célèbre de l'histoire intellectuelle des Lumières.

Commençons par les *Examens* d'Émilie pour des raisons qui ne tiennent nullement à la courtoisie mais à une simple préséance chronologique, à double titre: c'est le texte qui a été historiquement rédigé le premier, dans les années 1740, et l'édition critique qui est parue la première, en 2011. Ces *Examens* appelaient aussi de la part de l'éditeur le plus de mises au point, ne serait-ce que parce qu'une confusion tenace les identifiaient à un ouvrage de Voltaire qui aurait servi à la préparation de *La Bible enfin expliquée*. Une ample préface (p. 1-152), datée de 2002, résume la légende qui a entouré ce texte, les attributions qui en ont résulté et le protocole suivi pour cette édition. L'éditeur écarte fermement la possibilité d'une influence des *Examens* sur *La Bible enfin expliquée*, car les deux œuvres empruntent des démarches parfaitement indépendantes, et il ne repère ni critique biblique suivie et informée chez Voltaire ni véritable curiosité savante sur ces matières avant le lancement de sa campagne contre l'Infâme dans les années 1760, qui coïncide avec une connaissance plus intime de la pensée clandestine. Tout cela élimine la paternité de Voltaire: mais à qui donc attribuer ce texte dont il existe trois copies manuscrites (qui semblent toutes découler d'un même prototype)? L'éditeur en vient donc à définir le « portrait robot » (p. 37) de l'auteur des *Examens* en s'appuyant sur plusieurs accords au féminin de l'énonciation en fonction des versions, sur le féminisme de certaines positions, sur des vers identiques cités (p. 60) dans les *Examens* et dans le sottisier de Voltaire et d'Émilie à l'époque de Cirey, ainsi que sur d'autres indices. Cette enquête n'aboutit qu'à « une attribution par défaut » (p. 65) à la marquise Du Châtelet, mais elle lui semble suffisamment étayée pour être convaincante. On est évidemment tenté de le suivre sur ce point. Le rapprochement s'impose en outre avec un autre texte de la main de la marquise, celui de l'adaptation de l'ouvrage de Woolston éditée par W. Trapnell (Champion, 2001): l'annotation dresse d'ailleurs très scrupuleusement les emprunts que les *Examens* consacrés au Nouveau Testament font

aux *Discours* de Woolston. En examinant le profil littéraire, religieux et philosophique de l'auteur des *Examens*, les points de rencontres possibles avec Mme Du Châtelet se multiplient, ne serait-ce que par le recours à Newton pour les questions de physique. Sans certitude définitive, malgré quelques accents très voltairiens ici ou là, au terme d'une recherche méthodique, l'éditeur conclut avec pondération à l'attribution la plus probable: assurément Émilie est la meilleure candidate pour remplir le rôle d'auteur des *Examens*. Cela lui permet d'émettre une hypothèse sur la date de composition du texte: «la rédaction des *Examens* s'est faite, pour sa plus grande part, entre celle des *Institutions de physique*, envoyées à l'éditeur en 1738 puis révisées en 1740, et le début de son travail sur la traduction des *Principia* de Newton, commencée en juillet 1745» (p. 28). Indépendamment de l'auteur supposé, l'éditeur remarque dans les *Examens* «un répertoire de difficultés d'ordre textuel [...] beaucoup plus riche que dans aucun autre texte de l'époque» (p. 125) et d'ajouter un peu plus loin, dans un plaidoyer nuancé sur la manière critique des *Examens*: «Même Richard Simon n'était pas allé si loin dans sa déconstruction de la Bible» (p. 138). Il note en particulier que «presque toute la documentation scientifique des *Examens* se trouve dans les *Commentaires* de Calmet» (p. 81): cela explique la part écrasante des renvois à Calmet dans l'annotation.

En plongeant dans le texte des *Examens*, on découvre une conscience qui réagit avec pugnacité et entrain à tout ce qui peut la heurter dans la Bible. À vrai dire, dans le mode même de composition, ces *Examens* constituent autant la réaction à la lecture de la Bible elle-même qu'à celle de Calmet. Pour le lecteur contemporain l'exercice se révèle nécessairement fastidieux, car la culture de la Bible et par conséquent la critique de la Bible elle-même ne reposent pas de nos jours sur les mêmes bases que celles qui prévalaient sous l'Ancien Régime. Mais le ton et l'écriture parviennent aux meilleurs moments à ne pas ravalier l'ouvrage au rang de simple document sur l'opposition à la culture religieuse dominante – témoignage au demeurant utile et passionnant – et lui donnent ce lustre des ouvrages investis toujours plaisants à lire. En guise d'échantillon, on appréciera le début de l'examen du livre de Jonas (orthographe modernisée): «On ne sait dans quel temps a prophétisé Jonas. Mais assurément c'était un bon temps que celui où l'on vivait trois jours et trois nuits dans le ventre d'une baleine» (p. 563). L'analyse se poursuit sur cinq pages (p. 563-568) et s'amuse des miracles incongrus et des prophéties non tenues. Tout tient dans ce léger décalage, dans ce glissement finement dosé du commentaire littéral (hérité de Calmet) à l'examen railleur voire irrité.

Dans *La Bible enfin expliquée* de Voltaire, le livre de Jonas est analysé sur deux pages seulement (p. 480-481). Les détails retenus ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux des *Examens*, même si le miracle du séjour dans le ventre de la baleine constitue un détour obligé. Les saillies sont un peu plus nombreuses et un peu moins ordonnées que dans les *Examens*, selon l'habitude de Voltaire de mélanger les faits et les commentaires, les événements et les traits d'esprit. En fait le propos se détache plus sensiblement de l'interprétation de Calmet et pratique un comparatisme détaillé inconnu aux *Examens*. La rapide analyse que je viens d'esquisser ne prétend pas valoir pour les deux œuvres dans leur intégralité et n'a d'autre ambition que de livrer un avant-goût des comparaisons que les textes autorisent. Elle permet de cerner les différences sensibles entre les deux démarches. *La Bible enfin expliquée* adopte un ton et un dispositif textuel spécifiques. À la démarche strictement linéaire, sans note, qui fait la particularité des *Examens* s'oppose chez Voltaire le choix de la multiplication des instances et des voix critiques. Disons pour faire court qu'Émilie a soutenu avec plus de constance et de régularité – ce qui ne veut pas dire sans une certaine lassitude – l'examen annoncé de la Bible, consacrant notamment une place nullement négligeable au Nouveau Testament (p. 607-969), quand Voltaire, suivant l'habitude prise avec les œuvres alphabétiques, s'épuise à mesure qu'il avance dans la matière, et finit par réduire l'étude du Nouveau Testament à la portion congrue d'un «Sommaire historique des quatre évangiles» (p. 520-542). Le contenu de la Bible est tantôt, et le plus souvent, résumé, tantôt cité, en prenant des libertés avec la traduction de Calmet: il fait l'objet ensuite d'une annotation abondante en bas de page due, d'après l'avertissement, à «quatre savants théologiens» (p. 105).

Contributeurs

Sarra ABROUGUI, doctorante à l'Université de Strasbourg, EA 3094, EA 1337

Roger BERGERET, des Amis du vieux Saint-Claude, historien et chercheur comtois

Stéphanie BERNIER-TOMAS, agrégée de lettres modernes, docteur ès lettres, Lycée François-Mauriac, Bordeaux, chargée de cours à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3

François BESSIRE, professeur de littérature française, Université de Rouen, président de la Société Voltaire

Andrew BROWN, directeur, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, secrétaire de la Société Voltaire

Jean-Daniel CANDAU, chargé de recherches, Bibliothèque de Genève

Emmanuelle COBENA, professeure agrégée de lettres, doctorante à l'Université Paris-Sorbonne

Nadezda DOROKHOVA, Musée National Mikhaïl Glinka, Moscou

Pierre DUMESNIL, maître de conférences, Telecom & Management SudParis

Claire ETCHEGARAY, maître de conférences en philosophie à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

Béatrice FERRIER, maître de conférences, Université d'Artois, Arras

Martine FIALIP-BARATTE, maître de conférences en sciences de l'éducation, Université d'Artois, IUFM, laboratoire CIREL, Théodile

Marie FONTAINE, professeure agrégée de lettres classiques, Lycée R. Poincaré, Bar-le-Duc, doctorante à l'Université de Rouen

Linda GARDINER, historienne de la philosophie, Paris

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, maître de conférences, Université Paris-Sorbonne

Linda GIL, agrégée de lettres modernes, doctorante à l'Université de Paris-Sorbonne, lectrice à l'Università degli Studi di Roma Tre

François JACOB, directeur de l'Institut et musée Voltaire, Genève

Ulla KÖLVING, directeur de recherches, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, rédacteur des *Cahiers Voltaire*

Lucas LADOR, Institut et musée Voltaire, Genève

Pierre LEUFFLEN, voltairien, chercheur, Nîmes et Paris

Béatrice LOVIS, assistante diplômée, Université de Lausanne

André MAGNAN, professeur émérite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, président d'honneur de la Société Voltaire

Benoît MELANÇON, professeur de littérature française, Université de Montréal

Ileana MIHAILA, maître de conférences, Université de Bucarest

Samuel MOURIN, attaché de conservation du patrimoine, responsable du pôle conservation-animation, Archives départementales de la Haute-Marne

Jean-Noël PASCAL, professeur de littérature française, Université de Toulouse-Le Mirail, vice-président de la Société Voltaire

Pascale PELLERIN, CNRS, UMR LIRE 5611, Université Stendhal Grenoble 3

Stéphane PUJOL, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Collège international de philosophie

Daniela QUELHAS, chargée d'enseignement à l'Institut d'études politiques de Lille

Alain SAGER, philosophe, Nogent-sur-Oise

Alain SANDRIER, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Guilhem SCHERF, conservateur en chef au département des Sculptures, Musée du Louvre

Martin STERN, maître de conférences en philosophie. Association Rousseau. Lycée Notre-Dame de Sion (Istanbul)

Michel TERMOLLE, H. E. Condorcet, Hainaut

Raymond TROUSSON, 1936-2013

Piotr ZABOROV, Institut de littérature russe (Maison Pouchkine), Saint-Petersbourg

Table des matières

ÉTUDES ET TEXTES

François Bessire, Présentation	7
François Bessire, « Ces deux hommes ont perdu la France ». Voltaire et Rousseau « auteurs » de la Révolution	9
Linda Gil, Voltaire et Rousseau face à la postérité dans les gravures de Moreau le Jeune	33
Guilhem Scherf, <i>La Folie des Combats</i> entre deux philosophes : à propos d'une estampe représentant Voltaire et Rousseau	59
Alain Sager, Voltaire avec Rousseau : dissimulation et faux-semblants dans <i>L'Orphelin de la Chine</i>	65
Martin Stern, Rousseau, Voltaire et la question de la Révélation : de l'art de se faire « brûler » à propos	73
Michel Termolle, <i>L'Émile</i> et <i>L'Ingénu</i> , une parole si proche en éducation	83
Marie Fontaine, Voltaire et Rousseau partenaires posthumes aux Champs Élysées, avant et après leur installation au Panthéon : étude de trois dialogues des morts	93
Raymond Trousson†, Lamartine entre Rousseau et Voltaire : un double désenchantement	111
Nadezda Dorokhova, Voltaire, Rousseau et les réformes en Russie au tournant des XVIII ^e -XIX ^e siècles	129
Ileana Mihaila, Les frères ennemis ou Voltaire et Rousseau dans la culture roumaine	143
Piotr Zaborov, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau : les échos en Russie de leurs doubles jubilés 1878, 1928, 1978	151
Pascale Pellerin, Voltaire et Rousseau, deux figures résistantes sous l'Occupation	159
Ulla Kölving, Voltaire, Portalis et le mariage des protestants	169
François Jacob et Lucas Lador, Histoire grecque	181
Samuel Mourin, Une lettre de Voltaire dans les papiers de l'artiste haut-marnais François-Alexandre Pernot	189

DÉBATS

Pour une archive des génocides (V). Coordonné par Pierre Dumesnil, Stéphane Pujol et André Magnan. Daniela Quelhas, Le génocide, un concept juridique spécifique (204) ; Stéphane Pujol, Un mot ancien pour une idée nouvelle. Voltaire et le concept de génocide (206) ; André Magnan, Présence anonyme : comment nommer qui ne signe pas ? (212)	203
Voltaire à l'école (IV). Les contes à l'école primaire. Coordonné par Alain Sandrier et Béatrice Ferrier. Martine Fialip-Baratte, <i>Micromégas</i> en classe de CE2 : une gageure ? (228) ; Pierre	

Leufflen, Aborder <i>Candide</i> à l'école primaire en CM ₁ /CM ₂ (235); Linda Gil, À l'école de Voltaire: les <i>Contes philosophiques</i> , lectures individuelles pour enfant (238)	226
ENQUÊTES	
Sur la réception de <i>Candide</i> (XI). Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty et André Magnan. Contributions de Marie Fontaine, Stéphanie Géhanne Gavoty, André Magnan, Benoît Melançon et Alain Sandrier	243
ACTUALITÉS	
Éphémérides pour 2013 (coordonnée par Pierre Leufflen, contributions de Roger Bergeret, Andrew Brown, Béatrice Ferrier, Stéphanie Géhanne Gavoty, Pierre Leufflen et André Magnan)	275
Relectures (Jean-Noël Pascal, Le Cévenol et le Champenois: Victorin Fabre et Patris-Debreuil, admirateurs de Voltaire)	293
Pot-pourri (Benoît Melançon, Le Numéro 6 cultive-t-il son jardin?)	303
Manuscrits en vente en 2012 (Jean-Daniel Candaux, Ulla Kölving et Andrew Brown)	305
Bibliographie voltairienne 2012 (Ulla Kölving)	320
Thèses (coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty, contributions de Sarra Abrougui, Stéphanie Bernier-Tomas, Emmanuelle Cobena et Béatrice Lovis)	333
Comptes rendus (coordonnée par Alain Sandrier, contributions de Claire Etchegaray, Linda Gardiner, Alain Sager et Alain Sandrier)	339
Contributeurs	347

CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle

Rédacteur Ulla KÖLVING

Comité de rédaction François BESSIRE, Andrew BROWN, Roland DESNÉ, Ulla KÖLVING,
André MAGNAN, Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER, Alain SANDRIER, Françoise TILKIN

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

Conseil d'administration

Président François BESSIRE *Président d'honneur* André MAGNAN

Vice-présidents Roland DESNÉ, Jean-Noël PASCAL *Secrétaire* Andrew BROWN

Rédacteur des Cahiers Voltaire Ulla KÖLVING *Responsable du Bulletin* Françoise TILKIN

Membres Jean-Daniel CANDAU, Béatrice FERRIER, Marie FONTAINE,

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, Pierre LEUFFLEN, Stéphane PUJOL,

Alain SAGER, Dominique VARRY

Correspondants

Allemagne Ute van RUNSET, Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf

Belgique Françoise TILKIN, Département de langues et de littératures romanes,
3 place Cockerill, B-4000 Liège (f.tilkin@ulg.ac.be)

Canada David SMITH, 9 Deer Park Crescent #1104, Toronto,
Ontario M4V 2C4, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

Grande-Bretagne Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

Grèce Anna TABAKI, Département d'études théâtrales, Centre de recherches néohelléniques,
48 avenue Vas. Constantinou, 11635 Athènes, Grèce (antabaki@eie.gr)

Italie Lorenzo BIANCHI, Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano (lbianchi@unior.it)

Suède Sigun DAFGÅRD NORÉN, Hornsgatan 72, S-11821 Stockholm (s.dafgard@glocalnet.net)

Tunisie Halima OUANADA, Bloc 58, app. 1002, Village méditerranéen, 2018 Rades, Tunisie
(h_ouanada@yahoo.fr)

New York Jean-Pierre BUGADA, Rue de la Loi 155, B1040 Bruxelles (bugada@unric.org)

